

**Le journal  
d'Arlette  
Laguiller**

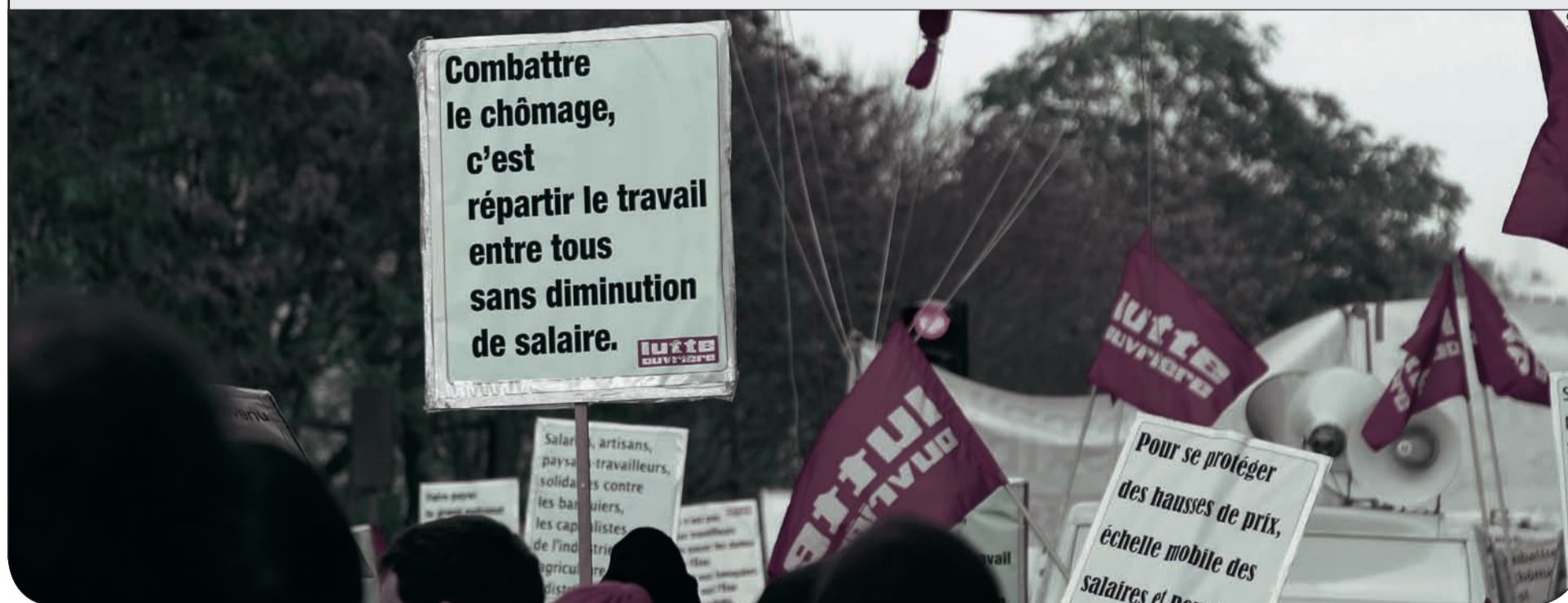
**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE**  
**OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2374 - 31 janvier 2014 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

# Contre les capitalistes responsables du chômage

# Interdiction des licenciements !



**Ukraine**  
**Escalade répressive  
et tractations en coulisse**

**p. 8**

## SOMMAIRE

### Leur société

- p. 4 ■ Inversion de la courbe du chômage  
■ Grève du 6 février  
■ Ouverture du dimanche  
■ Part patronale des complémentaires santé
- p. 5 ■ L'extrême droite manifeste  
■ Rumeur réactionnaire contre l'école  
■ Leclerc pressure ses fournisseurs
- p. 6 ■ Choc de simplification  
■ Évasion fiscale  
■ Petits patrons de combat  
■ Le racket des autoroutes
- p. 7 ■ Manifestation pour le droit à l'avortement  
■ Égalité hommes-femmes  
■ La honte du non hébergement d'urgence
- p. 11 ■ Collèges des Hauts-de-Seine  
■ Nanterre, agents de mairie en grève  
■ Foyer CARA, non aux expulsions  
■ Région de Dunkerque, maires en butte à la Lyonnaise des Eaux

### Dans le monde

- p. 8/9 ■ Escalade répressive en Ukraine  
■ Grande-Bretagne, le visage de la crise  
■ Forum de Davos  
■ Argentine, des travailleurs condamnés  
■ Espagne, la réforme de la santé

### Il y a 90 ans

- p. 10 ■ La disparition de Lénine

### Dans les entreprises

- p. 12 ■ La Redoute, Pinault doit payer  
■ Stora Enso, en grève contre la fermeture  
■ CHS Cadillac, la mobilisation continue  
■ Débrayage à Cargill, Redon
- p. 13 ■ Snecma Villaroche en grève  
■ Débrayage à Saint-Lazare  
■ ArcelorMittal, plus de fric, moins d'emplois
- p. 14 ■ Mory Ducros soutenu par le gouvernement  
■ Attaques chez Nestlé
- p. 15 ■ Devenir des grévistes de PSA Aulnay  
■ Toyota, une direction offensive  
■ Grève à Minakem
- p. 16 ■ La fierté des grévistes de Goodyear

# Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

## SAINT-NAZAIRE

Samedi 1er février

à partir de 16 h

Salle Jacques-Brel au Petit Maroc,  
avenue de Saint-Hubert

à 19 h,

allocution de Jean-Pierre Mercier

## BOBIGNY

Samedi 8 février

à partir de 18 h

Salle Max Jacob, 35,  
rue de Vienne

à 19 h,

allocution de Nathalie Arthaud

## METZ

Dimanche 16 février

à partir de 11 h 30

au CALP  
(Centre d'activités et de loisirs)  
de Metz-Plantières,  
2A, rue Monseigneur-Pelt

à 15 h,

allocution de Nathalie Arthaud

## BEAUVAIS

Dimanche 2 février

à partir de 11 h

15, rue du Morvan  
(ancien collège Beaumont)

à 15 h 30,

allocution de Nathalie Arthaud

Réunion publique avec

## Nathalie Arthaud

*Contre la bourgeoisie et ses serviteurs politiques, faire entendre le camp des travailleurs*

## Marseille

Mercredi 5 février à 19 h

Château des Fleurs,

16, Bd Michelet

Métro : Rond-Point-du-Prado



## Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte Ouvrière en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE BP 233  
75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer

lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

### LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos- Presse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Dépôt légal janvier 2014.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

### SUR INTERNET

[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)

[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)

[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)

Lutte Ouvrière

l'hebdomadaire

[www.lutte-ouvriere-journal.org](http://www.lutte-ouvriere-journal.org)

Lutte Ouvrière

multimédia

(télé, radio, CLT)

[www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)

Lutte Ouvrière

audio

(version parlée de nos textes)

[www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

La lettre d'information

hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

**ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe**

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

## Une cupidité qui finira par provoquer l'explosion sociale

«Les 85 personnes les plus riches du monde possèdent autant que les 3,5 milliards de personnes les plus pauvres», a noté un rapport de l'ONG Oxfam, alors que les plus riches se réunissaient au Forum de Davos, en Suisse.

Ces 85 milliardaires sont connus. Le duo de tête est composé de Carlos Slim, le magnat mexicain des télécoms, et de Bill Gates, le PDG de Microsoft. Leur fortune personnelle dépasse 50 milliards de dollars. Quant à la bourgeoisie française, elle est représentée par Liliane Bettencourt, propriétaire de L'Oréal, Bernard Arnault, patron du groupe LVMH, François Pinault et Serge Dassault.

À l'heure où l'on nous rabâche que c'est la crise et que les caisses de l'État sont vides, ces chiffres sont parlants. Quant à ceux qui refusent de mettre en cause des grands groupes au prétexte que «les millions de petites entreprises sont le moteur de l'économie», ils font le jeu de ces grands bourgeois qui sont bien les maîtres de l'économie.

Que 85 personnes possèdent une fortune équivalente à celle de la moitié de l'humanité en dit long sur la folie du capitalisme, qui fonctionne comme une immense pompe aspirant les richesses à un pôle de la société.

Parce qu'elles possèdent les capitaux, ces grandes fortunes s'attribuent l'essentiel des profits générés dans la production. De l'automobile au kilo de pommes de terre, elles prélèvent leur part sur tout ce qui est fabriqué et vendu. Comme leurs capitaux se retrouvent dans les banques, l'informatique, l'énergie, les médias ou le sport..., rien n'échappe à leurs griffes.

Quoi qu'il fasse, chaque salarié travaille directement ou indirectement à les enrichir. Même le travailleur qui se dit «indépendant» contribue à arrondir leur magot, parce qu'il est forcé d'en passer par les banques, les assurances et les fournisseurs, ou encore de travailler comme sous-traitant. Sans parler du fait que les Bouygues et les Dassault prospèrent grâce aux marchés publics payés par nos impôts.

La spéculation démultiplie ces fortunes. Mais elles sont bien le fruit du labeur des travailleurs du monde entier. Et il n'y a pas de miracle : l'enrichissement des privilégiés, en pleine crise, est le fruit de l'aggravation de l'exploitation, des licenciements, de l'austérité imposée au monde du travail.

Dans tous les pays, les gouvernements, de gauche ou

de droite, ont imposé des sacrifices aux travailleurs. Au prétexte de sauver les banques et de restaurer la compétitivité des entreprises, ils ont fait reculer les droits à la retraite, ils ont bloqué ou diminué les salaires en généralisant la précarité, ils sont allés chercher le moindre euro dans la poche des classes populaires en augmentant la TVA.

Depuis qu'il est au pouvoir, Hollande a mené cette politique, et il va continuer. En représentant loyal de la bourgeoisie, Hollande a pour priorité d'aider le patronat. Il lui a d'abord offert un crédit d'impôt de 20 milliards par an. Avec le «pacte de responsabilité» et la suppression des cotisations familiales payées par le patronat, le nouveau cadeau se montera à 30, voire 35 milliards.

Et, comme toujours, les classes populaires paieront. Hollande dit que les prestations familiales seront maintenues. On peut en douter ! Dans tous les cas, l'argent sera pris ailleurs, sur les hôpitaux, sur les transports, sur les aides sociales.

Le gouvernement prétend que ce cadeau permettra aux entreprises d'embaucher. Le même mensonge nous a été servi par Sarkozy quand il a réduit la TVA dans la restauration. On attend toujours les emplois !

Pour obtenir une baisse des cotisations, Gattaz, le chef du Medef, avait évoqué la possibilité de créer un million d'emplois. Maintenant qu'il est sûr d'empocher le pactole, il dit ne pas pouvoir s'engager et que tout dépendra des marges, c'est-à-dire des profits. Cela a le mérite d'être clair.

Ceux qui, au gouvernement ou dans la majorité, font mine de croire à des «contreparties en emplois» mentent aux travailleurs. La fortune des ultra-riches en témoigne. Ce que gagne la bourgeoisie, elle le garde et s'en sert, non pour investir ou embaucher, mais pour jouer au casino capitaliste.

La bourgeoisie a beaucoup gagné grâce à la crise. Avec ses valets politiques, elle est revenue sur ce que les travailleurs avaient arraché au fil des luttes. Elle a mis fin à la retraite à 60 ans et au CDI. Elle a imposé le chômage de masse, la flexibilité des emplois et des salaires.

Alors que l'argent déborde de ses poches, elle appauvrit le monde du travail. La réalité finira par la rattraper. Tôt ou tard, les travailleurs revendiqueront leur dû.

## Les réclamations d'un patronat qui en veut toujours plus

**Commentant les prétendues contreparties demandées par Hollande aux milliards de cadeaux prévus dans le cadre du pacte de responsabilité, Gattaz déclarait dans une interview au journal les Échos: «Je suis prêt à me mobiliser pour ce pacte, mais cela ne peut pas être du donnant-donnant, car le malade c'est l'économie du pays.» Comme on pouvait s'y attendre, le patronat compte exiger toujours plus du gouvernement.**

«Les entreprises sont asphyxiées par des marges très faibles», prétend le président du Medef. Si ces marges sont «très faibles» ce n'est que par rapport à l'appétit dévorant du patronat pour le profit. Les

dividendes versés aux actionnaires sont en augmentation dans la plupart des grandes entreprises, sans parler de l'augmentation du CAC de 18% en 2013 qui a fait la une de l'actualité il y a peu.

Mais Gattaz veut surtout faire, une fois encore, la longue liste des exigences du patronat. Ainsi, à propos du code du travail, il déclare qu'il y a «50 pages de trop»... surtout du côté des quelques droits des travailleurs, pourrait-on rajouter. Les 30 milliards d'euros de baisses de cotisations patronales promises par Hollande? Ce ne sont que «la transformation du CICE en baisse de charges», précise-t-il. Elles ne sont donc

pas suffisantes. La baisse des dépenses publiques? Les 50 milliards d'économies envisagées par Hollande d'ici à 2017 sont tout aussi insuffisants puisque, d'après Gattaz, «44 (milliards) sont consacrés à la réduction du déficit. Il n'en reste que six pour financer la baisse des charges des entreprises.» Le représentant du patronat fait mine d'oublier que ce déficit a été creusé par le financement des cadeaux aux entreprises et le

remboursement de la dette contractée par les banques. Les salaires? Trop élevé, répète le président du Medef, qui prône sans surprise la «modération salariale». La baisse du coût du travail? Gattaz souhaite que le plafond du CICE qui est à 2,5 fois le smic soit porté à 3,5 fois le smic, voire même 4 fois le smic.

Le patronat pousse le gouvernement à aller toujours plus vite dans ses attaques contre le monde du travail.

Aline RETESSE

## • Pour inverser la courbe du chômage

# Interdire les licenciements

L'engagement de Hollande « d'inverser la courbe du chômage en 2013 » a fait long feu. Les chiffres totaux des inscrits à Pôle emploi frôlent aujourd'hui les 6 millions, soit près d'une personne sur cinq, sur les 30 millions de personnes qui composent ce qu'on appelle la population active, celle qui travaille pour un employeur (pour l'immense majorité) ou à son compte. Jusqu'au bout, le gouvernement a essayé de minimiser ces chiffres, oubliant volontairement d'inclure les chômeurs des départements d'outre-mer. Le nombre total de chômeurs sans aucune activité se monte à 3 563 400.

Le gouvernement socialiste et ses alliés portent la responsabilité de mener une politique favorisant les choix des grands bourgeois, en leur ouvrant les caisses publiques pour s'enrichir sur le dos de la collectivité, et en leur laissant les mains totalement libres pour pousser à la ruine des millions de travailleurs et des régions entières.

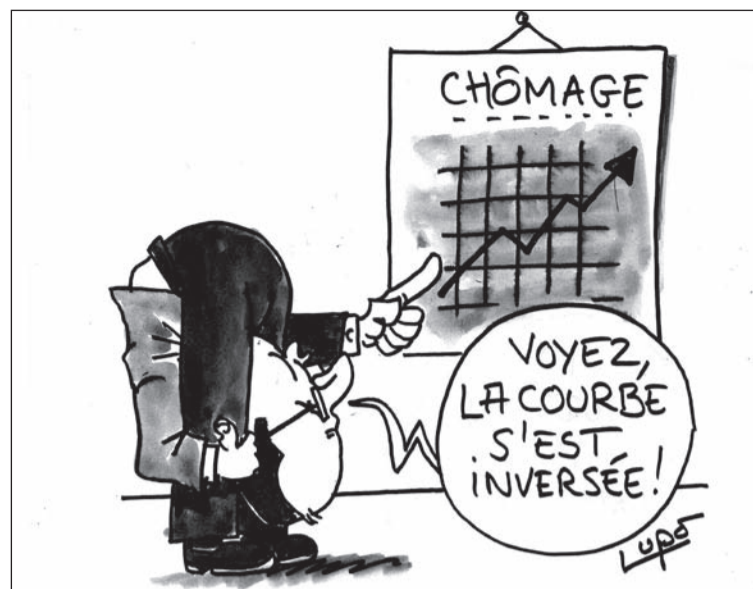
Si la droite propose sa solution, celle d'offrir encore plus de cadeaux au patronat, pour le PCF, le Parti de gauche et les

syndicats, la seule alternative serait une « bonne politique industrielle ». Ce qui veut dire que seule la bonne marche des affaires des capitalistes pourrait offrir une issue au chômage. Eh bien non, les travailleurs ne doivent pas lier leur sort à la bonne marche des affaires de leurs patrons, sinon ils risquent de le payer cher.

En même temps que tombaient les chiffres du chômage, la direction internationale d'Airbus confirmait les 5 290 emplois supprimés en

Europe, dont 1 400 sur trois ans en France. Cela, juste au moment où elle affichait des milliards de bénéfices, la place de numéro 1 de constructeur d'avions dans le monde, avec un carnet de commandes plein pour au moins cinq ans. Airbus n'est pas un cas isolé. Les grandes banques, Total, le groupe Pinault, Continental... annoncent des suppressions d'emplois très importantes, en même temps qu'ils engrangent des milliards. Bonnes affaires ou pas, le grand patronat est engagé dans une guerre qui vise à réduire par tous les moyens la part des salariés, par le biais des licenciements et, pour les autres, de l'aggravation des conditions de travail et de la baisse de rémunérations.

Les bonnes affaires des patrons ne font pas la garantie des emplois et n'annoncent pas la sortie du tunnel pour leurs



salariés. La seule chose que les travailleurs doivent opposer au désastre actuel que représente le chômage de masse, c'est la préservation de leurs besoins à eux, au travers de mesures exceptionnelles capables de garantir à tous un emploi et un salaire corrects.

Bien sûr, cela ne se fera pas par de gentilles discussions autour du tapis vert. Cela ne pourra venir que d'un rapport de force suffisant au travers de

luttas de la classe ouvrière qui fassent craindre le pire au patronat et à ses serviteurs. L'interdiction des licenciements, le contrôle des travailleurs sur les comptes réels des entreprises et la répartition du travail entre tous sans perte de salaire sont bien les seules revendications réalistes pour protéger les travailleurs et imposer une baisse réelle, important et rapide du chômage.

Paul SOREL

## • Manifestation du 6 février

# Affirmer une politique pour la défense des intérêts des travailleurs

La CGT appelle les salariés à « exprimer leur mécontentement et les motifs d'insatisfaction » en participant aux diverses mobilisations le 6 février prochain. Ceux qui veulent exprimer leur opposition aux attaques patronales et à la politique du gouvernement, qui multiplie les cadeaux au patronat, ont bien raison de se saisir de cette occasion pour le faire. Il est important que le plus grand nombre possible de militants et de travailleurs montrent leur détermination à ne pas se laisser écraser sans réagir.

La majorité des centrales syndicales se distinguent par leur absence totale de réaction. Les dirigeants de la CGT sont les seuls à proposer quelque chose, même s'ils se contentent de quelques journées d'action éparpillées et bien peu nombreuses depuis l'élection de Hollande. Cela ne peut suffire à préparer la riposte d'ensemble nécessaire. Bien sûr, personne n'est en mesure de changer

directement le contexte de fatalité qui pèse sur le monde du travail. Mais, dans cette situation, il est d'autant plus important que des militants affirment que le seul moyen de répondre aux attaques, c'est de se préparer à se battre collectivement sur un programme de sauvegarde du monde du travail.

Au lieu de cela, la direction de la CGT offre comme perspective plutôt vague de « faire

entendre nos exigences en matière de salaires, d'emplois... ». Quelles exigences? Et les faire entendre à qui? À un gouvernement sourd aux besoins des travailleurs? Le gouvernement actuel est au service des patrons et sait très bien ce qu'il fait.

Les « exigences », comme le dit la direction de la CGT, il ne suffira pas de les faire entendre pour renverser le rapport des forces actuel! Il faudra les imposer. Cela commence par la nécessité de mettre en avant un programme clair qui corresponde aux intérêts communs de tous les travailleurs, les chômeurs, les précaires face à la classe capitaliste dans son ensemble.

Contre le chômage, il faut opposer l'interdiction des

licenciements et la répartition du travail entre tous sans diminution de salaire. Contre la baisse des salaires et les prix qui flambent, il faut proclamer la nécessité de l'échelle mobile des salaires. Contre la dictature de la bourgeoisie sur toute l'économie, il faut mettre en avant la nécessaire ouverture des comptes des entreprises et leur

contrôle par les travailleurs.

Il ne s'agit pas seulement pour les travailleurs d'exprimer leur mécontentement, mais d'imposer des mesures de survie pour leur classe. Il ne s'agit pas seulement de protester, mais de préparer la riposte pour faire reculer la bourgeoisie et ses serviteurs politiques.

Marion AJAR

## • Part patronale de la complémentaire santé

# Le gouvernement vole un milliard supplémentaire

Beaucoup de salariés reçoivent ces jours-ci un courrier de leur employeur les avertissant que leur revenu imposable 2013, figurant sur leur bulletin de salaire de décembre, est faux. Il doit être augmenté, souvent de manière importante.

En effet, en décembre dernier, une nouvelle loi est entrée en application : dorénavant, la part patronale des cotisations complémentaire santé obligatoire est considérée comme un avantage, et donc imposable pour les salariés. De plus,

cette mesure est rétroactive, puisqu'elle concerne toutes les cotisations de 2013, et augmente donc mécaniquement le revenu imposable.

Entre 13 et 15 millions de salariés, près de deux sur trois des entreprises du privé, devraient être concernés. Par exemple, un salarié adhérent à une complémentaire santé obligatoire coûtant 100 euros par mois, soit 1 200 euros par an, prise en charge à 50 % par l'employeur, verra son salaire imposable augmenté de

600 euros! Selon sa tranche d'imposition, l'augmentation d'impôt pourrait représenter de 90 à 150 euros par salarié.

Pour l'année qui vient, le gouvernement estime à un milliard d'euros le rendement de cette mesure. Et même plus dans l'avenir : le nombre de salariés concernés va augmenter, la complémentaire santé devenant obligatoire pour tous les salariés du privé en 2016.

Bertrand GORDES

## • Ouverture des magasins le dimanche

# Un accord qui légalise les reculs

Un accord a été signé dans le commerce sur le travail du dimanche. Suite à l'agitation qui avait eu lieu à la fin de l'année dernière, le gouvernement avait pris un décret légalisant son extension, sous réserve d'un accord à trouver dans les dix-huit mois. Les patrons du commerce ont été les premiers à obtenir un tel accord, qui n'a pas été ratifié par la CGT et FO. Ces syndicats étant minoritaires, l'accord est néanmoins applicable.

Cet accord légalise ce qui existe : les 178 magasins qui ouvrent déjà continueront à le faire. Les patrons s'engagent à payer double le dimanche travaillé et à donner en outre des repos compensateurs. Ils

doivent réserver douze dimanches par an « pour préserver la vie de famille ». Si les vacances sont incluses dans ce compte, cela ne préservera pas grand-chose.

Bien entendu, l'accord est censé garantir le volontariat. Mais on sait ce que cela signifie dans la réalité pour celui et celle qui cherche à se faire embaucher ou qui, mal payé, ne voit que cette solution pour s'en sortir. De toute façon, comme le dit le responsable de FO, « les patrons ne respectent déjà pas la convention collective. Ils peuvent toujours faire des promesses, ils ne les respectent pas. »

Alain LECAIRE

### • L'extrême droite dans la rue

# Un danger pour le mouvement ouvrier

**Dimanche 26 janvier, ils étaient 17 000 selon la police – plus de 100 000 selon les organisateurs – à manifester contre Hollande. Leur parcours dans les rues de Paris s'est terminé par des affrontements violents avec les CRS, une vingtaine de blessés et 250 passages au poste.**

Les organisateurs étaient des « anonymes » mais leur étiquette « Jour de colère », allusion transparente à la colère divine, révélait des organisations, ultracatholiques pour la plupart, en tout cas d'extrême droite. C'était un mélange hétéroclite de « bonnets rouges », de petits artisans et commerçants antitaxes, de « contribuables en révolte », « anti-magouilles » mais aussi « anti-immigration massive », de militants contre le droit à l'avortement, d'antimariage pour tous, comme ceux du Printemps français. Et Dieudonné, absent du défilé, avait jugé bon d'y appeler ses partisans, ce qui ne laisse aucun doute, s'il en était besoin,

sur ses sympathies pour l'extrême droite.

La manifestation rassemblait une partie de l'extrême droite la plus radicale, celle qui prétend regrouper autour d'elle les militants les plus déterminés, ultranationalistes, défenseurs de la petite propriété, de la famille, des « valeurs de l'Occident chrétien » contre tout ce qui est « étranger », « immigré » et... ouvrier. Des propos antisémites et islamophobes ont été tenus comme dans chacun de ces rassemblements.

Ces courants réussissent

à mobiliser, même si, aujourd'hui, ils ne sont pas encore un parti homogène et influent comme le sont d'autres organisations d'extrême droite en Hongrie ou en Grèce. Ils pourraient le devenir, eux ou d'autres organisations similaires.

La France a connu des périodes où l'extrême droite se développait, dans les années 1930 par exemple. À l'époque, des ligues fascistes prospéraient sur une démagogie raciste, antisémite, antiparlementaire. Mais ce qui a marqué cette période, plus

que l'expression de ces idées réactionnaires, c'est l'existence d'un puissant mouvement ouvrier qui seul a pu un temps faire barrage à l'extrême droite. Cette période fut celle des grandes grèves de 1936, année de réels espoirs. C'est avec de telles mobilisations que les travailleurs doivent renouer, seul moyen d'ailleurs d'attirer à eux toute une partie de la population déboussolée par la crise. C'est possible et nécessaire.

Sylvie MARÉCHAL

### Surenchères antiouvrières

Profitant des débats suscités par le pacte de responsabilité annoncé par Hollande, Hervé Morin, ex-ministre de la Défense de Sarkozy et président du Nouveau centre, essaye de se faire entendre en s'adonnant aux surenchères antiouvrières.

La première mesure phare à prendre d'après lui serait d'imposer le passage aux 39 heures payées 35, quatre heures de travail non payées

à fournir pour tous les travailleurs. Et pour que les entreprises n'aient plus peur d'embaucher, il faut, dit-il, que dans les contrats d'embauche les conditions de licenciement soient précisées à l'avance. Le salarié devra donc signer d'avance son licenciement, des contrats précaires généralisés en quelque sorte.

Pour lui, les 30 milliards de cadeaux aux entreprises ne

suffisent pas, il faut un choc, voire même un électrochoc, d'au moins 50 milliards de baisse des cotisations sociales patronales jusqu'au salaire médian. Ces baisses de cotisations patronales seraient compensées par des hausses de la TVA et de la CSG payées par toute la population.

Morin, c'est aussi la voix du Medef.

Louis BASTILLE

### • Rumeur contre l'école

# La réaction à l'œuvre

**Jeudi 23 janvier, de nombreux instituteurs ont eu la surprise d'entendre des parents d'élèves leur demander s'ils allaient réellement faire des cours d'éducation sexuelle à leurs enfants, leur vanter l'homosexualité, leur expliquer que les garçons pouvaient se transformer en fille et réciproquement, et bien d'autres stupidités du même genre. Des parents ont même menacé de ne pas envoyer leurs enfants en classe, et lundi 27 janvier, dans un certain nombre d'établissements, des enfants étaient en effet absents, les parents ayant répondu à un appel relayé par Internet et Twitter.**

L'affaire a pris suffisamment d'ampleur pour que le ministre Peillon, les inspecteurs et les syndicats d'enseignants interviennent pour répéter l'évidence : l'école maternelle et primaire se borne à expérimenter des méthodes pour éduquer les enfants à l'égalité fille-garçon. Ce qui est une excellente chose.

La rumeur, mensongère au départ, délirante au fil de sa diffusion, a été lancée par une militante d'extrême droite, Farida Belghoul. Elle est proche du démagogue réactionnaire Alain Soral et soutenue par Béatrice Bourges, l'égérie de la lutte contre le mariage pour tous, elle-même catholique intégriste. Cette rumeur, fortement marquée

idéologiquement, a été relayée par des religieux, chrétiens ou musulmans. Au-delà du prétexte, dénué de sens, d'un enseignement de l'homosexualité aux enfants, c'est en fait l'école elle-même qui est visée, c'est-à-dire le fait que les enfants soient éduqués aussi par la collectivité, et non pas par leurs seuls parents dans le but de préserver des préjugés et des traditions surannées. Des tracts de cette mouvance réactionnaire affirment que les parents, et non l'État, sont seuls responsables de l'éducation des enfants. C'est stupide : comment les parents pourraient-ils enseigner aux enfants ce qu'ils ignorent parfois eux-mêmes ?

L'ampleur, difficile à

évaluer, prise par cette rumeur révèle un profond désarroi et une évolution inquiétante car elle touche même des familles populaires, posant entre ces dernières et les courants les plus réactionnaires un pont qui ne peut qu'accroître l'influence des idées de l'extrême droite.

La concordance entre un tel phénomène et une manifestation d'extrême droite dans les rues de Paris n'est d'ailleurs pas fortuite. Elle survient après des mois et des années de propagande réactionnaire, religieuse, nationaliste, individualiste, propatronale distillée par tous les partis de gouvernement et certains médias. Quand on vide le cerveau des gens avec une telle constance pour le remplir avec des idées aussi crasseuses, il ne faut pas s'étonner qu'il puisse accepter pareils bobards.

Mais les cris d'orfraie poussés par des ministres, des journalistes et autres sociologues, qui s'offusquent des bêtises gobées, sont plus répugnants encore. Car ces moralistes sont aux commandes de la société, ce sont eux qui mentent

jour après jour, qui baptisent justice leur monde d'injustice et démocratie la dictature du grand patronat.

Mais surtout, si de telles idées qui révèlent toutes sortes de replis, nationales, religieux, communautaire, peuvent prospérer, c'est qu'elles ont de l'espace devant elles. Dans le vide politique créé par la démoralisation des travailleurs, dans le silence désespéré de ceux qui se sentent écrasés par la crise, dans l'ambiance pourrie où Hollande poursuit la politique de Sarkozy, il suffit d'un rien pour que viennent crever en surface les idées les plus nauséabondes.

Alors, il est plus que temps que le mouvement ouvrier renoue avec ses traditions de lutte et d'espoir. C'est par sa propre force, par son combat et son organisation que la classe ouvrière peut redonner foi en l'avenir, en la science et en la connaissance, et croire au progrès humain. C'est ainsi que pourrait être combattu l'obscurantisme sur lequel s'appuient tous les réactionnaires.

Paul GALOIS

### • Grande distribution

# Leclerc condamné pour avoir pressuré ses fournisseurs

La cour d'appel de Paris vient de condamner la centrale d'achat des magasins Leclerc à 500 000 euros d'amendes pour des « clauses déséquilibrées » dans les contrats avec ses fournisseurs. Des procédures du même type sont en cours à l'encontre d'autres géants de la distribution. Leclerc, Auchan, Carrefour et les autres profitent en effet de leur taille et de leur situation de quasi-monopole pour faire pression sur leurs fournisseurs. Ces pressions sont d'autant plus efficaces que les fournisseurs sont petits et que l'acheteur est grand.

La liste des infractions relevées par la presse et faisant l'objet de procès est fort longue. Leclerc imposait à certains de ses fournisseurs une clause les obligeant à défendre, y compris devant la justice, le contrat qui les liait au cas où l'État y trouverait à redire. Le même groupe a été condamné pour avoir tenté de se faire reverser par des fournisseurs les sommes qu'il avait été condamné à leur verser dans des procès antérieurs. Les centrales d'achat imposent des amendes exorbitantes en cas de retard de livraison, refusent de renvoyer les invendus, menacent de rompre les contrats si les fournisseurs modifient leurs tarifs, facturent des services inexistantes mais obligatoires, etc. Et il ne s'agit là que la partie visible, c'est-à-dire inscrite dans la comptabilité.

Quant au reste, il faudra que les travailleurs, ceux des fournisseurs, ceux des hypermarchés et ceux qui y font leurs courses, abolissent le secret des affaires pour le savoir et mettre un terme à tous ces vols organisés.

P. G.

## • Choc de simplification

### Prétexte à de nouveaux cadeaux ?

Sous prétexte de renforcer la compétitivité et l'attractivité de l'économie française, François Hollande a annoncé à Toulouse une amplification des mesures de simplification en faveur du logement et des entreprises. Cela fait suite au « choc de simplification » lancé en mars 2013. En matière de logement, Hollande a indiqué que l'ambition du gouvernement devait être « de simplifier pour construire plus », et « plus vite ». Il a donc annoncé une réduction du délai d'attribution des permis de construire à cinq mois maximum, et également pointé le coût de quelque 3 700 normes qui grèveraient le secteur de la construction. Pour lui l'objectif est « de réduire de 10 % le coût d'un logement collectif d'ici cinq ans ».

Mais surtout, au cours d'une table ronde avec des chefs d'entreprises toulousains, Hollande a appelé à tailler dans le maquis des normes qui selon lui entravent la compétitivité des entreprises, soulignant que les mesures de simplification font pleinement partie de son fameux « pacte de responsabilité ». Il est d'ores et déjà annoncé que, parmi les quelque 200 mesures qui feront l'objet de ce choc de simplification, 123 seront destinées à simplifier la vie des entreprises. De toute évidence cette simplification ne sera pas qu'administrative, elle se traduira aussi par des gains en plus pour le patronat.

Outre le fait que ce type de déclaration alimente une propagande antiÉtat, qui générerait paperasse et lourdeurs, le gouvernement Hollande-Ayrault montre qu'il ne se préoccupe que des entreprises et de leurs profits.

David MARCIL

## • Évasion fiscale

### Les banques l'organisent, les États ferment les yeux

Plusieurs banques suisses, UBS et HSBC en particulier, sont actuellement sur la sellette pour des affaires de fraude fiscale à grande échelle. Les procédures judiciaires dont elles sont l'objet montrent qu'elles avaient mis au point toute une industrie florissante en direction de ceux, riches particuliers ou dirigeants d'entreprises, qui souhaitent échapper à l'impôt.

Le journal *Le Parisien* a publié mardi 21 janvier l'interview d'un ancien employé d'UBS France déclarant avoir démarché des clients fortunés pour les inciter à frauder le fisc et leur offrir toute une gamme de services.

Juridiques bien sûr... mais pas seulement ! Même à l'ère d'Internet, les vieilles méthodes ont toujours cours : « Des conseillers d'UBS faisaient la mule en transportant eux-mêmes ces sommes de l'autre côté des Alpes. Sac sur le dos, certains empruntaient les pistes de ski. »

Pour ces banques, les riches

à la recherche de moyens de payer toujours moins d'impôts constituent un marché juteux. Mais rien ne pourrait se faire sans la complaisance sinon la complicité des États, les mêmes qui prétendent lutter contre la fraude.

Ainsi, en 2008, l'État français a eu connaissance d'une liste de 3 000 contribuables détenteurs d'un compte dans la banque suisse HSBC après

qu'un ancien informaticien de cet établissement eut livré au fisc français quatre DVD contenant des informations, portant sur les années 2005 et 2006.

Ces fraudeurs, dont les noms sont restés inconnus du public, n'ont même pas été poursuivis. Au contraire, les services fiscaux leur ont laissé le temps de « régulariser » leur situation, sans qu'on sache à

quelles conditions. Il est en outre très probable que ces listings aient été « expurgés » d'un certain nombre de noms.

Affirmant s'appuyer sur un rapport de l'Office fédéral de la police helvétique, un quotidien financier suisse, *l'Agefi*, a accusé les autorités françaises d'avoir falsifié en 2009 les listes livrées, retirant « environ 3 300 noms de clients français de HSBC Private Bank ».

Ce n'est que tout dernièrement, le 27 janvier, soit plus de cinq ans après le début de l'enquête, que l'identité de quelques-uns d'entre eux a pu être publiée par le journal *Le Monde*...

La fraude fiscale est estimée, d'après des enquêtes officielles, à 50 milliards par an. Voilà une somme non négligeable que pourrait récupérer l'État s'il se préoccupait de lutter autrement qu'en paroles contre la fraude. Mais, plutôt que de s'en prendre aux riches fraudeurs, les gouvernements, qu'ils soient de droite ou de gauche, ont toujours préféré faire les poches des classes populaires.

Marc RÉMY

## Le système MacDo

MacDo serait soupçonné par le fisc d'avoir soustrait plus de 2 milliards d'euros au paiement de la TVA et de l'impôt sur les bénéfices suivant un système assez simple. Les restaurants du géant de la restauration rapide sont des franchisés qui s'acquittent de redevances à l'entreprise Mac Donald's « pour l'utilisation de la marque et du savoir-faire ». Depuis 2009, ces redevances ont été payées à des filiales au Luxembourg et en Suisse,

deux États où les taux d'imposition sont plus faibles qu'en France.

Cela n'a rien d'exceptionnel, toutes les entreprises d'une certaine taille, disposant de filiales dans plusieurs pays, pratiquent ce type d'« optimisation fiscale ». Et les États savent se montrer compréhensifs avec les capitalistes qui, trop gourmands, se feraient prendre la main dans le pot de confiture...

M.R.

## • CGPME

### Petites et moyennes entreprises... mais patrons de combat

Dans le cadre des négociations entre syndicats, patronat et gouvernement, dont la deuxième séance a eu lieu mardi 28 janvier, la CGPME, censée représenter les petites et moyennes entreprises, a fait ses propositions pour « sauver le régime d'assurance chômage ».

Pour la CGPME il faut d'abord « sauver » les patrons,

petits, moyens et grands, en leur accordant des baisses de cotisations, faute de quoi le nombre des faillites (63 000 en 2013) exploserait encore. Quant aux chômeurs, elle leur imposerait bien une régression brutale et massive de leurs droits, en proposant de rendre les allocations dégressives au bout d'un an et de passer de

quatre à huit mois la durée d'affiliation nécessaire pour avoir droit à une indemnisation. Elle veut exclure du régime des intermittents du spectacle les techniciens du spectacle. Quant aux agents de la fonction publique, ils auraient à payer une « cotisation exceptionnelle de solidarité interprofessionnelle ». Enfin les chômeurs seraient

radiés automatiquement après deux refus d'offres d'emploi, ce que la CGPME qualifie de « raisonnable » !

Le sort des chômeurs, la CGPME n'en a que faire. Pour elle, il en faut toujours plus pour les patrons et toujours moins pour les travailleurs. À ces derniers d'imposer l'inverse.

Cédric DUVAL

## • Autoroutes

### Non au racket !

Les péages d'autoroutes vont encore augmenter en 2014, le ministère des Transports avançant le chiffre de 0,80 % en moyenne. La hausse la plus forte, de 1,56 %, se fera sur le réseau ASF (Autoroutes du sud de la France) qui appartient à Vinci. Avec l'augmentation de la TVA, la facture devrait donc augmenter de 1,13 % en moyenne. Sans rire, le ministère des Transports explique que la hausse serait une des plus faibles depuis dix ans, « résultat d'un dialogue plus

exigeant avec les sociétés concessionnaires sur les prix »...

En terme d'exigence le gouvernement serait plutôt du genre complaisant avec ces sociétés, car depuis 2005, date de la privatisation de la quasi-totalité des sociétés d'autoroutes, les tarifs de péage ont augmenté en moyenne de 2 % par an. Le gouvernement justifie ces hausses par des « contrats de plan » de cinq ans que les sociétés d'autoroute signent et dans lesquels elles s'engagent à des

investissements pour agrandir et moderniser leur réseau. Mais finalement, ces travaux, ce sont les automobilistes qui en payent une partie avec la hausse des péages, alors que les profits des Vinci, Eiffage et autres – 2,1 milliards d'euros pour 2011 – permettraient de les financer.

Sur les autoroutes comme ailleurs, les profits sont pour les actionnaires et c'est aux usagers de mettre la main à la poche.

Cédric DUVAL



Pour les sociétés d'autoroutes, l'important ce sont les péages

## • Manifestation

# Pour le droit à l'avortement

**En Espagne, le gouvernement du Parti populaire, le parti de la droite au pouvoir, veut imposer l'annulation de la loi autorisant l'avortement et s'attaque ainsi au droit des femmes de décider si elles souhaitent ou non poursuivre une grossesse. Interdit et puni comme un crime sous le franquisme, le droit à l'avortement a été gagné par les luttes des femmes espagnoles.**

Dix ans après la mort de Franco, en 1985, le droit de faire « une exception au droit à la vie » en avortant était acquis. Puis en 2010 le droit à l'avortement était inscrit dans la loi, y compris pour les jeunes mineures, sans qu'elles aient à consulter leurs parents. Mais ce ne fut pas sans une forte opposition de la droite et de l'Église, et c'est cette opposition obscurantiste et réactionnaire qui veut aujourd'hui prendre sa revanche.

En France, c'est aussi grâce à la lutte des femmes que le

droit à l'avortement a été inscrit dans la loi, en 1974. Mais quarante ans plus tard, pour bien des femmes, le recours à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) reste un véritable parcours de la combattante. Nombreuses sont celles qui connaissent l'angoisse de ne pas pouvoir être prises à temps parce que, pendant ces quarante ans, tous les gouvernements successifs ont multiplié les économies sur les budgets de l'hôpital et de la santé et ont fermé de nombreux

établissements de santé pratiquant des IVG, sous prétexte de rentabilité.

Samedi 1<sup>er</sup> février, à Madrid, les organisations féministes espagnoles organisent une grande manifestation pour le maintien du droit à l'avortement, le droit de décider si elles veulent, ou pas, être mères.

L'Anc (Association nationale des centres d'interruption de grossesse et de contraception), la Cadac (Coordination des associations pour le droit à l'avortement et

à la contraception) et le Planning familial, soutenus par des associations, des syndicats et des partis politiques, dont Lutte Ouvrière, appellent à manifester pour la défense du droit à l'avortement, pour les droits des femmes en Espagne, en France et partout ailleurs.

**Samedi 1<sup>er</sup> février**

**À Paris :**

**RV à 14 h École-Militaire (place Joffre)**

**Pour les villes de province : les RV sont sur le site du Planning familial**



Lors d'une précédente manifestation... Le combat continue

## • Procès de l'hôtel Paris-Opéra

# L'hébergement d'urgence, une honte !

**Jeudi 23 janvier, le jugement a été rendu dans le procès concernant l'incendie de l'hôtel Paris-Opéra. Cet incendie s'était produit en avril 2005 et avait fait 24 victimes, en majorité des femmes et des enfants.**

La jeune femme qui, par colère, avait jeté la literie sur des bougies allumées a été condamnée à trois ans de prison. Le veilleur de nuit, ivre et drogué, qui n'avait pas donné l'alerte, à deux ans, dont un avec sursis. Le gérant, son père, a écopé de quatre ans, dont trois ferme, la justice ayant estimé qu'étant au courant de la toxicomanie de son fils, il n'aurait pas dû lui confier la garde de cet hôtel dont la surpopulation était « connue, recherchée et volontaire, dans

un but lucratif ».

En louant des chambres vétustes et suroccupées dans cet hôtel social insalubre et dangereux, ce marchand de sommeil, comme tous ceux de son espèce, s'enrichissait sur le dos des plus démunis, en majorité des immigrés, souvent sans papiers, et qui n'ont pas d'autre choix pour trouver un toit, même si cela peut être au risque de leur vie.

Pour les propriétaires d'hôtels sociaux, l'hébergement d'urgence représente des rentrées d'argent assurées et régulières, puisque ce sont les municipalités ou le Samu social, financé en partie par l'État, qui paient. Dans ces conditions, ils ne se gênent pas pour louer jusqu'à 2 000 euros par mois, si ce n'est plus, une chambre de 9 m<sup>2</sup> sans aucun confort, dans

laquelle vit parfois toute une famille. Et les moins scrupuleux d'entre eux rognent sur l'entretien, laissant l'immeuble se dégrader et y entassent le maximum de personnes, au mépris de la santé et de la sécurité de ses occupants, afin d'empocher encore plus d'argent. Cela leur est d'autant plus facile que, face à eux, les locataires sont fragilisés, entre les sans-papiers qui n'osent pas protester ou ceux qui, chassés du jour au lendemain d'un logement qu'ils ne pouvaient plus payer, sont trop écrasés pour exiger quoi que ce soit.

Depuis 2005 et la série d'incendies dans ce type d'hébergement, qui avaient causé la mort de 52 personnes, les contrôles ont été renforcés. Certains hôtels jugés trop dangereux ont été fermés, d'autres

se sont vu retirer leur agrément parce qu'ils ne répondaient pas aux normes de sécurité et de salubrité, ce qui ne les empêche malheureusement pas de continuer à fonctionner, tant la demande est forte. De même, des escrocs continuent à louer au noir, et souvent fort cher, des garages, des boxes ou des caves.

Et cette situation ne peut qu'empirer, vu l'augmentation de la pauvreté et le manque de logements sociaux qui, seuls, présenteraient une alternative à cet hébergement indigne. 38 000 personnes ont été obligées d'y avoir recours l'an dernier. Le 115, le numéro de téléphone à appeler pour avoir un toit, ne serait-ce que pour une nuit, a vu les appels augmenter de 43 % et ne peut pas répondre à toutes les demandes.

Le plan de lutte contre la pauvreté que le gouvernement se vante d'avoir adopté prévoit la mise en place de 5 000 places d'hébergement d'urgence pour 2014. C'est nettement insuffisant. En attendant, la gestion des offres pour quelques nuits se fait toujours « au thermomètre », comme s'il n'était pas gênant de dormir dans la rue lorsque les températures sont supérieures à zéro de quelques degrés.

Marianne LAMIRAL

## • Égalité femmes-hommes

# Une loi de plus, et alors ?

Les députés ont adopté mardi 28 janvier une loi pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Une de plus. Le retour périodique de ces lois d'égalité montre qu'elles n'ont pas grande efficacité.

Cette loi est présentée par le gouvernement comme une loi cadre, qui aborde le problème de l'égalité dans toutes ses dimensions et en reliant tous ses aspects, dans une démarche transversale. Elle veut réaliser l'égalité professionnelle des femmes, lutter contre leurs précarités spécifiques, les protéger contre les violences, restaurer leur image dans les médias et leur assurer la parité en politique ainsi que dans les responsabilités sociales et professionnelles. Elle viserait même le retour des femmes à l'emploi. Le bonheur programmé, en quelque sorte.

La principale nouveauté semble être d'encourager les hommes à demander le congé parental et le complément de libre choix d'activité (CLCA), l'allocation versée à celui ou celle des deux parents qui choisit d'interrompre son travail pour s'occuper d'un jeune enfant. Aujourd'hui, c'est dans 96 % des cas la mère qui bénéficie du CLCA.

En revanche, affirmer fièrement qu'il est impératif « d'assurer la pleine effectivité des droits des femmes qui sont déjà garantis dans les lois existantes », c'est reconnaître qu'on ne les a pas appliquées et qu'elles sont largement restées lettre morte.

Quant à afficher « l'objectif de traiter l'origine des inégalités », ce sont des paroles en l'air si l'on ne dit pas que cette origine réside dans l'inégalité sociale, dans la division de la société en classes, c'est-à-dire aujourd'hui dans la domination économique et politique de la bourgeoisie, et si l'on ne fait pas tout pour mettre fin à cette domination.

Vincent GELAS

## Des députés PS ambassadeurs du patronat

Jeudi 16 janvier, une délégation de députés socialistes du Pas-de-Calais a été reçue par Hollande. Comme la Bretagne a bénéficié d'un plan d'aide, ils venaient en demander pour le département du Pas-de-Calais. Ils en ont profité pour demander qu'une aide publique soit

octroyée à Arc International. Cette entreprise, qui emploie 5 800 travailleurs pour produire de la vaisselle sur le site d'Arques, serait dans de grandes difficultés, du moins d'après la famille Durand-Ibled qui en est propriétaire.

Mais les difficultés de l'entreprise, si difficultés il y

a, n'empêchent pas cette famille d'être classée dans les 500 premières fortunes par le magazine *Challenge*.

Les députés socialistes se sont félicités de « l'écoute attentive » du président... toujours très attentionné quand il s'agit d'écouter les patrons.

Correspondant LO

• Ukraine

## Escalade répressive et tractations en coulisses

Après deux mois d'affrontements entre le pouvoir et des manifestants qui ne se reconnaissent guère dans l'opposition parlementaire, après que des manifestants ont été tués par balle ou battus à mort, qu'est-ce qui peut sortir de la session extraordinaire du Parlement ukrainien, la Rada, consacrée à cette crise ?

Le pouvoir du président Ianoukovitch, qui vient de renoncer à promulguer l'état d'urgence et dont le Premier ministre vient de démissionner, est visiblement affaibli. Et pas seulement parce qu'il n'est toujours pas parvenu à juguler la contestation, que ce soit par la force ou en tentant d'associer une partie de l'opposition officielle. Son offre de lui concéder les postes de Premier ministre et de vice-Premier ministre a été rejetée, les politiciens pressentis ne tenant visiblement pas à se retrouver otages du pouvoir et de son discrédit.

Car si, au début du mouvement voici deux mois, celui-ci semblait viser le rejet de dernière minute d'un accord d'association avec l'Union européenne, il est probable qu'aujourd'hui une partie de l'opinion que ce

rejet n'émouvait guère partage de plus en plus le dégoût d'un vaste public pour le pouvoir et ses méthodes répressives. Il n'y a pas que les manifestants bien organisés, souvent par l'extrême droite nationaliste, qui occupent la place de l'Indépendance à Kiev, à vomir la corruption du régime, le pillage auquel se livrent ses protégés. Même si, il y a quatre ans, nombre d'électeurs avaient élu Ianoukovitch à la présidentielle par rejet de l'équipe précédente, tout aussi gangrenée par la corruption, c'est évidemment l'équipe aux commandes, celle des « bandits » dénoncés par les manifestants, qui focalise une bonne part du ressentiment social, quand le pays est au bord de la cessation de paiement.

Après la rupture de Kiev avec Bruxelles, Moscou a « offert »

à l'Ukraine les 15 milliards de dollars que lui refusait l'Union européenne. Cela repousse, pour un temps, les échéances et évite aux autorités de se retrouver, comme voici quelques années, étranglées par les conditions du FMI et autres bailleurs de fonds occidentaux, avec le risque que cela provoque une crise sociale majeure.

Mais, à la place, le pouvoir se retrouve avec une crise politique de grande ampleur dont il ne sait comment sortir. Une crise qui, en outre, fait l'étalage de sa faiblesse, quand sa police semble incapable de reprendre le contrôle d'une des principales places de la capitale, qu'elle se fait déloger de bâtiments officiels, tandis que les manifestants semblent pouvoir s'emparer de ministères quand et comme ils veulent ; quand des lois criminalisant les manifestations doivent être abrogées, à peine adoptées. Même dans les provinces de l'est et du sud, russophones et souvent présentées un peu vite comme soutenant le pouvoir par rejet

des nationalistes ukrainiens, eux surtout implantés dans l'ouest du pays, les autorités locales semblent se demander comment le vent va tourner à Kiev. En tout cas, elles n'ont pas toujours témoigné d'un grand zèle pour empêcher de petites minorités contestataires de s'exprimer.

Un pareil contexte fait les choux gras de l'extrême droite nationaliste. Très organisée et disposant de moyens non négligeables pour acheminer des renforts depuis l'ouest du pays où se trouvent ses bastions, elle n'a guère de difficultés à se présenter comme à la pointe de la contestation, accusant l'opposition parlementaire de faiblesse, sinon de couardise face à un régime qui a du sang sur les mains.

Les puissances occidentales, qui ont soufflé sur les braises en soutenant bruyamment pendant des semaines ceux que leur presse et leurs gouvernants qualifiaient de manifestants « proeuropéens », quand bien même il s'agissait de militants de la mouvance ultranationaliste

sinon néo-nazie, s'inquiètent aujourd'hui de voir la situation échapper à tout contrôle en Ukraine, et des répercussions que pourrait avoir la déstabilisation durable d'un pays aussi vaste que la France, peuplé de 48 millions d'habitants et voisin immédiat de l'Union européenne.

Il est certain que cela a été le thème principal du sommet Union européenne-Russie, qui vient de se tenir le 28 janvier. Les dirigeants de cette Union européenne vilipendaient la Russie et Poutine, il y a deux mois, lorsque le gouvernement ukrainien n'avait pas donné suite aux offres de Bruxelles. Maintenant, ils se comportent comme s'ils souhaitaient – mais sans l'avouer ouvertement – que la Russie aide à remettre de l'ordre dans une situation qu'ils ont contribué à déstabiliser. Et tant pis pour les illusions des manifestants kiéviens qui croyaient que cette Europe-là n'avait que de bonnes choses à leur apporter...

Pierre LAFFITTE

• Argentine

## Des travailleurs condamnés à la prison à perpétuité

Le 12 décembre dernier, un tribunal argentin a condamné dix travailleurs du secteur du pétrole de la région de Las Heras, une localité proche de Mendoza, à l'ouest du pays. Sept ont été condamnés à des peines de prison de trois à cinq ans, mais trois l'ont été à la prison à perpétuité ! En 2006, ces travailleurs avaient participé à une lutte réprimée par la police. La répression avait déclenché des émeutes ayant entraîné la mort d'un policier. C'est la peine la plus sévère infligée à des travailleurs en lutte depuis la fin de la dictature en 1983.

Au début de l'année 2006, ces travailleurs avaient mené avec leurs camarades une grève d'une dizaine de jours contre les compagnies pétrolières. Le gouverneur de la province avait envoyé la police réprimer les grévistes et arrêter leur principal porte-parole. Cette arrestation avait provoqué la colère des travailleurs et de la population de la région.

La volonté des compagnies pétrolières de mettre fin à la combativité ouvrière, avec le soutien des autorités politiques, et la soif de vengeance des policiers expliquent la sévérité d'un jugement contre lequel les condamnés ont fait appel. Ce verdict est d'autant plus contesté qu'une partie des témoignages sur lesquels le juge a appuyé sa décision ont été obtenus par la torture. Une pratique que le juge a justifiée en expliquant que, « pour obtenir la vérité, il faut parfois s'écarter

de la légalité » ! Au moment où l'Argentine replonge dans la crise et l'inflation et où des travailleurs revendiquent jusqu'à 30 % d'augmentation de leur salaire pour faire face à la hausse des prix, ce jugement est aussi un avertissement lancé par un régime fragilisé aux travailleurs, pour les dissuader d'entrer en lutte.

Mais l'usage de la torture par la police réveille le souvenir de la barbarie de la dictature qui, pendant sept ans, causa la mort de 30 000 « disparus ». Une campagne est lancée en Argentine pour exiger la libération des travailleurs condamnés. Elle dénonce notamment le fait que la perpétuité puisse s'appliquer à des travailleurs en lutte, alors qu'elle a épargné les militaires tortionnaires.

Liberté pour les travailleurs de Las Heras !

Jacques FONTENOY

Marianne LAMIRAL



• Maroc

## Une loi contre les violeurs

Le 22 janvier, les députés marocains ont voté un amendement au code pénal pour que les auteurs de viol ne puissent plus échapper à la prison lorsque leur victime était mineure. Selon la loi en vigueur, il leur suffisait pour cela de l'épouser. Pour ne pas « subir le déshonneur », la famille de la jeune fille choisissait de passer le viol sous silence et de proposer un arrangement entre familles, contraignant la jeune fille mineure à un mariage avec son agresseur. Celle-ci subissait de fait une double peine, d'abord en ayant été violée, ensuite en se retrouvant enchaînée par le mariage à son agresseur.

À l'origine de l'amendement qui ne permet plus cette échapatoire se trouve le suicide en mars 2012 d'Amina Al Filali, une jeune fille de 16 ans qui, pour fuir un mari brutal qui lui avait été imposé, avait préféré en finir avec la vie en avalant de la mort-aux-rats. Sa mort avait suscité une émotion dans

le pays, s'étendant au-delà des femmes et des hommes qui avaient manifesté leur colère et réclamé la suppression de cet article du code pénal.

Le vote des députés marocains est un premier pas. Mais il en reste bien d'autres à faire, dans ce pays où une femme

sur six avouait en 2011 avoir été victime de violences et où, par exemple, on peut lire dans le code de la famille, d'inspiration islamiste, que la décision du juge autorisant le mariage d'une mineure n'est susceptible d'aucun recours.

Marianne LAMIRAL

• Grande-Bretagne

## Benefits Street, le visage inavouable de la crise

Signe des temps, car il est rare que la télévision britannique s'intéresse aux plus pauvres, la chaîne publique Channel 4 a programmé une série documentaire intitulée *Benefits Street (Rue des Allocations sociales)* sur la montée de la pauvreté dans la crise. Les premiers épisodes auront à la fois suscité l'intérêt des téléspectateurs, puisqu'ils ont fait exploser l'audimat, et déclenché une violente polémique.

Selon son producteur, le but de la série était de montrer la vie des habitants de la rue James Turner, une rue d'un quartier pauvre de la grande agglomération ouvrière de Birmingham, dans laquelle la majorité des foyers vivent, ou plutôt survivent, difficilement grâce aux diverses allocations sociales dont peuvent bénéficier les plus pauvres.

Mais cet objectif avoué cache de toute évidence des intentions moins avouables. D'abord, celle de faire dans le sensationnel, en recourant à un voyeurisme complaisant qui fait parfois grincer des dents. Mais surtout, celle de rien faire pour contredire la virulente campagne que mène le gouvernement Cameron pour justifier ses réductions brutales des dépenses sociales, campagne qui traite les bénéficiaires d'allocations sociales en parasites

responsables de leur pauvreté, voire en criminels en puissance.

Cela étant, par-delà ces limites, cette série a au moins le mérite de montrer une réalité sociale que l'on cache en général. Les habitants de la rue James Turner ont été marginalisés pour toutes sortes de raisons : maladie, handicap, enfance difficile, divorce, alcoolisme ou drogue. Pour certains, la dégringolade date d'avant la crise, car c'est dès les années 1980 que la pauvreté a commencé à monter en puissance. Ils vivent confinés dans une rue de taudis centenaires, à peine meublés, où plus grand-chose ne marche, mais dont les propriétaires vivent grassement grâce aux allocations logement versées directement par l'État, qui leur permettent d'exiger des loyers exorbitants compte tenu de l'état des logements.



À gauche Ian Duncan-Smith, ministre des Affaires sociales, à droite « White Dee » des habitantes de Benefits Street.

Quant aux fameuses allocations sociales qui, selon le gouvernement, seraient devenues un mode de vie, elles sont tellement dérisoires que la seule issue pour les familles est l'endettement, voire, quand cela ne suffit plus, le recours à des combines plus ou moins légales. C'est une spirale sans fin, que même les rares périodes où on arrive à trouver un job précaire de quelques heures par semaine ne parviennent pas à ralentir. De toute façon, de l'embauche, il n'y en a pas, et surtout pas pour les habitants de la rue James Turner. Quand l'un d'eux finit par trouver un travail, c'est pour collecter des dons pour un organisme charitable, au porte-à-porte, sans autre rétribution qu'un pourcentage dérisoire sur les dons collectés. Et comme il ne récolte rien après plusieurs journées passées dans les rues, il finit par abandonner, découragé.

Comme on pouvait s'y attendre, la presse proche du parti de Cameron a saisi l'occasion pour redoubler ses appels en faveur d'une réforme du système d'aide sociale prétendument « trop généreux », voire pour réclamer la suppression immédiate de leurs allocations aux habitants de la rue James Turner. Et c'est pratiquement sur le même ton que le ministre des Affaires sociales, Ian Duncan-Smith, a condamné les dysfonctionnements d'un système de protection qui encouragerait les chômeurs à s'installer dans l'assistanat et dans la ghettoïsation. La réforme de ce système,

qui doit entrer en vigueur cette année devrait, selon lui, régler le problème, en aggravant encore les mesures de rétorsion contre les chômeurs qui se risqueraient à refuser un « emploi » de quelque nature que ce soit, même non payé, et en réduisant une fois de plus le montant des allocations.

Mais, bien sûr, pas plus le gouvernement que le Parti travailliste, qui de son côté a condamné cette série télévisée comme une tentative de discréditer le système de protection sociale, n'ont évoqué le véritable problème soulevé par *Benefits Street*. S'il y a des assistés dans cette affaire, ce ne sont pas tant les allocataires sociaux que la bourgeoisie britannique. En effet, depuis son introduction en 1947, et plus encore depuis les années 1980, le système de protection sociale a permis à la bourgeoisie d'entretenir une armée industrielle de réserve sans trop s'exposer à des troubles sociaux. Il a également permis à toute une partie du patronat de maintenir les salaires à un niveau très bas, et à une classe de propriétaires fonciers d'assurer la rentrée régulière de leurs loyers.

Et puis, surtout, ce que cette série éclaire d'un jour cru, c'est le dysfonctionnement de cette société, incapable d'offrir en place, ni même la moindre lueur d'espoir, à une partie de ses membres, et qui les enfonce alors même qu'ils se débattent contre la pauvreté.

François ROULEAU

• Citigroup

## Les exigences des « milieux financiers »

Judi 16 janvier, l'action de Citigroup, la troisième banque américaine, a perdu 3,87 % à la Bourse de Wall Street. Et pourtant, la banque venait d'annoncer pour 2013 un bénéfice net de 13,9 milliards de dollars, en progression de 84 %, et un bénéfice par action de 82 cents au quatrième trimestre, au lieu de 38 en 2012. Son directeur financier célébrait même « l'année la plus

rentable depuis 2006 » et la réduction des dépenses était bien engagée, avec l'annonce de 11 000 suppressions d'emplois. Oui mais... les financiers attendaient un peu mieux, soit 95 cents par action au lieu de 82, et leur déception s'est traduite par la baisse du cours.

Pas facile de satisfaire Wall Street et les requins de la finance.

Vincent GELAS

• Forum économique de Davos

## Ils dansent sur un volcan

Du 22 au 25 janvier s'est tenu à Davos, une station de ski de luxe en Suisse, le 44<sup>e</sup> Forum économique mondial où se sont retrouvées 2 500 personnes, parmi lesquelles 1 500 patrons de grands groupes et 40 chefs d'État.

Pour ceux que la presse appelle « les décideurs du monde », et qui sont tout simplement les capitalistes et les banquiers les plus puissants et les plus influents, il faut en être, même si le « ticket d'entrée » peut sembler élevé : 16 000 euros, hors frais d'hébergement et de transport, plus une cotisation annuelle de 35 000 euros à régler à la fondation organisatrice. À noter que les chefs d'État sont invités... tout de même !

À l'issue de leurs réunions, les prétendus « sages » du Forum économique mondial se sont dits d'un « optimisme mesuré ». Christine Lagarde, la directrice générale du FMI, ex-ministre des Finances de Sarkozy, voit même une « reprise qui est vraiment dans un processus de consolidation ». Mais leur optimisme de façade n'a pu masquer un rapport établi par 700 experts et dirigeants mondiaux sur « les risques globaux ». Le tableau dressé dans ce rapport évoque le « fossé entre les riches et les pauvres qui continue de se creuser » et qui rend « la situation insoutenable ». Tout cela a fait dire à l'organisateur de Davos que « cette situation est le résultat d'un échec collectif face à la façon de gérer les conséquences de la mondialisation », espérant que Davos trouvera « les réponses aux tremblements de terre qui nous attendent ». Il oublie seulement de dire que c'est là l'échec collectif du système capitaliste, et en rien celui de la collectivité humaine.

Le tremblement de terre qui jettera à bas ce système inique, qui voit 1 % des plus riches détenir près de la moitié des richesses mondiales, viendra justement de la masse des travailleurs et des opprimés, exploités et dépouillés par ceux qui, tous les ans, se réunissent à Davos.

Cédric DUVAL

• Au sommaire de  
**LUTTE DE CLASSE N° 157**  
 (février 2014)  
 • Centrafrique  
 La barbarie de l'impérialisme français  
 • France  
 Les impôts : comment les classes populaires financent l'État de la bourgeoisie  
 Le mouvement ouvrier et l'impôt  
 La compétitivité, habillage de la guerre de classe capitaliste  
 • Bangladesh  
 Exploitation féroce et luttes ouvrières dans le prêt-à-porter  
 • Philippines  
 Après le typhon Haiyan : le prix exorbitant de la domination capitaliste  
 Prix : 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,60 euro



## Le 21 janvier 1924, Lénine disparaissait

# L'actualité de ses idées et de son combat

**Au moment du 90<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Lénine, il est bon de revenir sur ce que le léninisme représente pour le mouvement ouvrier. D'autant plus que ce terme a été largement falsifié, dénaturé, vidé de son sens et utilisé au service de politiques aux antipodes de celle qu'avait défendue Lénine et qui avait permis la victoire de la révolution russe, la première révolution ouvrière victorieuse de l'histoire. La falsification du léninisme par Staline et ses successeurs en URSS a fait et continue aujourd'hui de faire des ravages dans le mouvement révolutionnaire et ouvrier.**

Si Lénine, hier comme aujourd'hui, est si haï par les défenseurs avoués ou hypocrites du capitalisme, c'est qu'il a traduit en actes l'héritage de Marx et d'Engels, que certains auraient voulu borner à n'être que littéraire. Contre vents et marées, il a lutté pour forger l'outil indispensable à l'émancipation des travailleurs : un parti de combat, composé de militants entièrement dévoués à la révolution prolétarienne, le Parti bolchevique.

Ce choix de Lénine fut décrié, y compris au sein du mouvement socialiste d'avant 1914, comme sectaire, car refusant de se fondre au sein d'un même parti avec les mencheviks, qui se présentaient comme plus ouverts, mais qui l'étaient surtout aux influences et pressions de la bourgeoisie. Ce choix organisationnel décisif, Lénine le fit dès 1903.

### Un parti révolutionnaire, démocratique et centralisé

Les discussions idéologiques pour la défense du marxisme contre les dérives de toutes sortes eurent une importance capitale pour armer politiquement et pratiquement les militants ouvriers de la Russie d'alors. Mais il fallait aussi l'existence indépendante, avec leur propre parti, de militants et de dirigeants sélectionnés sur leur dévouement à la cause de la révolution socialiste, c'est-à-dire de la défense des intérêts de la classe ouvrière mondiale, pour pouvoir mener la classe ouvrière à la victoire lorsqu'une situation révolutionnaire se présenterait.

Quand la révolution éclata une première fois en Russie en 1905, ni Lénine ni le Parti bolchevique ne la déclenchèrent. Il se produisit un soulèvement populaire dont l'élément

déclencheur fut la répression sanglante d'une manifestation ouvrière rassemblée derrière un pope illuminé. Mais les militants bolcheviques furent aux premiers rangs de la grève générale et de l'organisation des soviets (conseils ouvriers) qui s'en suivirent. Et leur parti n'hésita pas, répondant en cela à la détermination des masses, à organiser militairement les ouvriers de Moscou quand ceux-ci choisirent d'affronter les troupes du tsar. Une fois retombée la phase offensive de la révolution, le Parti bolchevique, sous l'impulsion de Lénine, se proposa de continuer à combattre l'adversaire de classe y compris sur le terrain électoral, une tribune pour s'adresser et répondre alors aux attentes des masses laborieuses.

Si ce parti était un parti de combat, discipliné dans l'action, il était aussi démocratique, contrairement aux mensonges répandus par ses ennemis d'hier et d'aujourd'hui. Ainsi, mis en minorité au sein de son parti sur la question de la participation aux élections après 1905, Lénine se plia à la décision de la majorité, tout en défendant sa ligne, qui finit par triompher.

C'est parce que Lénine s'était battu avec intransigeance pour construire ce parti de révolutionnaires que celui-ci fut pratiquement le seul à maintenir le drapeau de l'internationalisme et du socialisme lorsqu'éclata la guerre de 1914, refusant de se rallier à la bourgeoisie comme le firent l'immense majorité des partis socialistes et des syndicats en Europe. Mais Lénine ne se transforma pas en pacifiste : le Parti bolchevique en appela, au pire moment de désespoir des masses, à transformer la guerre impérialiste en insurrection ouvrière pour renverser la bourgeoisie.

Lénine et le Parti bolchevique

ne faisaient qu'un. L'existence d'un tel parti a, seule, permis à la révolution, qui éclata en février 1917 à Petrograd, d'aller jusqu'au bout de ses possibilités, permettant à la classe ouvrière de se porter au pouvoir en octobre. Sans le Parti bolchevique et Lénine, qui était son dirigeant le plus reconnu, la révolution n'aurait pu triompher. Ainsi, il suffit de quelques lettres et d'un discours de Lénine en avril 1917 pour orienter son parti, un moment hésitant, vers la révolution prolétarienne. Cela alors que les chefs mencheviques et leurs alliés gouvernementaux s'étaient mués en défenseurs de la « démocratie », en fait de la bourgeoisie.

Ainsi, selon le mot de Rosa Luxemburg, le Parti bolchevique allait « oser ». C'est encore Lénine qui emporta, avec quelques difficultés, en octobre 1917, la décision de franchir le Rubicon : préparer l'insurrection armée afin de transmettre le pouvoir aux soviets des ouvriers, des paysans et des soldats. Et cela contre une partie des dirigeants historiques du parti, qui n'osaient pas rompre les amarres avec le vieux monde.

### Le parti mondial de la révolution

Ces millions d'ouvriers et paysans russes qui firent la révolution résistèrent ensuite victorieusement, sous la conduite de Trotsky qui créa et dirigea l'Armée rouge, au monde capitaliste coalisé qui envoya des troupes pour abattre le premier État ouvrier.

La nécessité d'aller jusqu'au bout des possibilités que la période offrait pour bouleverser l'ordre établi, Lénine la concevait, comme Marx avant lui, dans le cadre du combat de la classe ouvrière internationale pour la nouvelle société socialiste. Usant du poids que leur conférait la victoire d'Octobre en Russie, Lénine et Trotsky



Lénine prenant la parole en 1919 lors de l'inauguration d'un monument dédié à Marx et Engels.

mirent sur pied la Troisième internationale, proclamée en 1919 en pleine guerre civile. Marquant la rupture avec la social-démocratie passée du côté de l'ordre bourgeois en 1914, l'Internationale communiste, parti mondial de la révolution, appelait à la création dans tous les pays de partis communistes révolutionnaires.

### L'héritage révolutionnaire du mouvement ouvrier

Le drame fut que la classe ouvrière internationale et ses militants n'eurent pas le temps de construire des partis expérimentés, implantés dans les masses à l'image de celui des bolcheviks, avant que ne retombe la vague révolutionnaire qui suivit la fin de la guerre mondiale. L'absence de tels partis fut fatale à la révolution ouvrière en Europe, malgré le combat courageux de millions d'ouvriers et paysans en Allemagne, Finlande, Hongrie notamment, de 1918 à 1923. Avec la complicité des chefs sociaux-démocrates, la bourgeoisie allemande fit assassiner préventivement les dirigeants révolutionnaires les plus capables d'Allemagne, Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht, qui avaient le crédit pour permettre la construction d'un parti communiste puissant.

Cette défaite du prolétariat

européen eut des conséquences catastrophiques. En URSS, elle accéléra la dégénérescence de la révolution ouvrière, isolée dans un pays attardé. La victoire de la réaction bureaucratique et l'instauration de la dictature stalinienne creusèrent un fossé de sang entre les idées et les traditions portées par Lénine, et après sa mort par les militants bolcheviques regroupés autour de Trotsky, et la monstrueuse caricature qu'en fit le stalinisme. Et l'un des résultats de cette trahison fut, partout, la transformation des partis staliniens en gardiens de l'ordre bourgeois, aux côtés de la social-démocratie.

Aujourd'hui, en France comme ailleurs, la classe ouvrière reste privée de partis représentant ses intérêts politiques. Avec l'approfondissement de la crise, l'exacerbation de la lutte de classe que mène la bourgeoisie mondiale, il est vital pour l'avenir que les nouvelles générations renouent avec l'héritage révolutionnaire du mouvement ouvrier depuis ses origines.

La classe ouvrière ne pourra reprendre confiance et vaincre la bourgeoisie sans prendre conscience de sa mission historique et sans redonner vie à des partis révolutionnaires communistes, comme celui que Lénine a consacré sa vie à construire.

Paul SOREL

## • Collèges des Hauts-de-Seine Coup de colère

Depuis lundi 20 janvier, des réactions se font jour dans certains collèges et lycées du nord des Hauts-de-Seine. Les dotations globales horaires (DGH) sont en nette diminution dans des établissements qui sont par ailleurs classés éducation prioritaire.

Cela veut dire que les élèves qui y sont accueillis cumulent difficultés sociales et scolaires et qu'il faudrait en toute logique que des moyens plus importants leur soient consacrés. Et là, le directeur des services départementaux annonce une baisse des heures

(100 heures en moyenne), alors même que la plupart des établissements ont davantage d'élèves que les années précédentes.

Résultat prévisible : des classes en moins et surchargées (pour certaines à 35 élèves dès la 6<sup>e</sup>) et des postes d'enseignants supprimés.

La grève, qui a commencé mardi 21 janvier dans quelques établissements (lycées Maupas et Valmy à Colombes, collège Manet à Villeneuve-la-Garenne, s'est rapidement étendue. Jeudi 23 janvier, le rassemblement



lancé à l'appel des syndicats devant l'inspection académique a réuni près de 500 personnes. Des collèges de Nanterre, Gennevilliers étaient aussi représentés avec des parents d'élèves. La grève touchait ce jour-là 17 établissements.

Lundi 27 janvier, le directeur des services départementaux annonçait qu'il revoyait sa copie en proposant des augmentations d'heures à certains établissements mais ce n'est pas ce que veulent les enseignants en grève. La dotation

globale doit augmenter, pas question d'accepter la répartition de la misère. La grève continuait mardi 28 janvier où un rassemblement était prévu devant le ministère de l'Éducation nationale.

Correspondant LO

## • Mairie de Nanterre

### Les agents du service culturel en grève

Mercredi 22 janvier, jour de grande affluence, les médiathèques de Nanterre ainsi que la Maison de la musique (salle de spectacle, conservatoire de musique...) étaient fermées. L'assemblée générale des grévistes a réuni une cinquantaine d'agents, très remontés. Ils ont profité de cette journée pour

se rassembler devant les équipements, pour discuter avec les usagers et leur faire signer une pétition de soutien aux médiathèques.

Un an de restrictions budgétaires, l'annonce de la suppression de 53 postes dans tous les services de la ville, la dégradation notable des conditions et

relations de travail dans le service culturel (stress, souffrance et arrêts maladie de plus en plus fréquents), tout cela les agents en ont eu marre de le supporter sans réagir. Les revendications votées par les grévistes sont claires : retour aux horaires d'ouverture et rétablissement du poste supprimé dans une

médiathèque, opposition à toute fermeture d'équipement culturel.

Quelques jours plus tôt, la simple annonce du préavis avait déjà changé l'ambiance dans les services : enfin une réaction collective ! La municipalité a dû sentir elle aussi ce changement car, avant même

le jour de grève, elle annonçait un premier recul : les agents ont obtenu le recrutement provisoire d'un poste. Un nouveau préavis a été déposé pour le mercredi 29 janvier afin de rencontrer le maire et exiger une réponse aux revendications.

Correspondant LO

## • Foyer de jeunes travailleurs Cara – Saint-Ouen

### Non aux expulsions

Depuis une semaine, les résidents du foyer municipal de jeunes travailleurs CARA (Centre audonien de résidence et d'accueil) sont mobilisés contre une série d'expulsions. Une vingtaine de résidents ont appris par une lettre qu'ils avaient 15 jours pour quitter les lieux. Plusieurs ont déjà eu leur serrure changée et sont à la rue. Quelques-uns se sont retrouvés contraints à dormir dehors. Pour une quinzaine d'autres, la date annoncée de l'expulsion est le 31 janvier. Ces faits et la

violence de ces méthodes ont révolté voisins et amis.

La direction invoque divers motifs pour justifier ces expulsions, dont des impayés de loyer. Mais il est scandaleux que des jeunes travailleurs frappés par le chômage perdent aussi leur logement. Un toit, ça doit être un droit !

Des résidents ont par ailleurs appris jeudi 23 janvier que la mairie a prévu de fermer le foyer à la fin du mois de juin. Et que le terrain est déjà vendu à un promoteur pour

construire un hôtel, dans le cadre d'une vaste opération immobilière dans le quartier des Docks de Saint-Ouen. Cette vente explique pourquoi les conditions d'hygiène et l'entretien de ce foyer municipal sont laissées dans un état déplorable. Autrement dit, tout le monde serait à la rue dans cinq mois, sans solution de relogement envisagée ! Aucune information sur cette fermeture décidée depuis longtemps n'avait été adressée aux résidents, pourtant les

premiers concernés.

Les résidents, qui ont le sentiment d'être traités sans aucune considération, ont décidé jeudi dernier de s'organiser. Depuis, des réunions rassemblant entre trente et soixante personnes ont eu lieu presque tous les soirs. Ils ont distribué des tracts et fait signer une pétition sur le marché et lors d'un match de l'équipe de football du Red Star. Ces actions ont été accueillies chaleureusement par de nombreux habitants de

Saint-Ouen, abasourdis que de jeunes travailleurs soient traités d'une telle façon.

Lundi 27 janvier, le directeur a annoncé oralement qu'il suspendait les expulsions prévues pour le 31 janvier. Un rassemblement a été décidé mercredi 29 janvier devant la mairie, pour demander de revenir sur toutes les expulsions, ainsi que des garanties de relogement pour tous lorsque le foyer fermera.

Correspondant LO

## • Région de Dunkerque

### Les maires « éco-solidaires » et les profits de la Lyonnaise des eaux

À partir du 1er février 2014, la société d'HLM Partenord va transférer la facturation de l'eau à la Lyonnaise des eaux. À cette occasion, l'abonnement augmentera de 21 euros et le tarif du mètre cube passera de 1,01 euro HT à un tarif « éco-solidaire », variable selon la quantité d'eau consommée : 0,83 euro pour les 75 premiers m<sup>3</sup>, 1,53 euros entre 75 et 200 m<sup>3</sup>, 2,04 euros au-delà.

Il est bien prévu un tarif minoré à 0,32 euro/m<sup>3</sup> pour ceux qui sont à la CMU, mais il ne s'applique qu'aux 75 premiers mètres cubes et ne tient pas compte du nombre d'habitants dans l'appartement. Et ce n'est pas le chèque « eau » (douze euros par habitant à partir du sixième habitant) qui compensera les augmentations. Au final la facture pourrait s'allonger d'une cinquantaine

d'euros par an pour un couple avec deux enfants et encore plus pour une famille nombreuse, avec risque de ne pas pouvoir payer ou de devoir restreindre la consommation.

Ce tarif éco-solidaire a été décidé entre les maires des 27 communes appartenant au Syndicat de l'eau du Dunkerquois et la Lyonnaise, en octobre 2012. Le Syndicat de l'eau reconnaît que, pour « amortir

le surcoût éventuel de cette nouvelle facturation », il n'est proposé aux consommateurs que la « diminution de la consommation d'eau ». Le contrat signé entre ces mairies et la Lyonnaise prévoit d'ailleurs des campagnes de sensibilisation aux « gestes verts » et autres « chasses aux gaspils ». Les autorités locales servent une morale écologique aux familles mais permettent à la Lyonnaise de les racketter encore plus.

Ce nouveau tarif a été discuté à un moment où le groupe Suez-Lyonnaise des eaux était mis en cause pour sa gestion : forte augmentation des tarifs, insuffisance des travaux sur le réseau, coût exorbitant de

l'assainissement... La Communauté urbaine de Lille s'affrontait alors devant le tribunal administratif à la Société des eaux du Nord, filiale de la Lyonnaise, qui ne voulait pas restituer 138 millions d'euros prélevés en prévision de travaux, alors que ces travaux n'ont pas été effectués.

Avec ce tarif « éco-solidaire », le directeur général de la Lyonnaise des eaux, Philippe Maillard, a lui-même admis que cela permettra de « maintenir un équilibre financier durable entre les collectivités et nous ». Cet équilibre s'apparente à un racket qui permet au groupe Suez un profit de plus de trois milliards d'euros en 2013.

Il faut revenir à un véritable service public de l'eau contrôlé par les travailleurs et les consommateurs.

Correspondant LO

## Erratum

Dans l'article intitulé « Refonte des collectivités territoriales, vers des économies aux dépens de la population » (LO N°2373) nous indiquions par erreur le chiffre de 300 000 fonctionnaires territoriaux. Ils sont en fait 1,4 million, plus 350 000 non titulaires et 65 000 contrats aidés (chiffres de l'Insee, 2010).

### • La Redoute – Roubaix-Wattrelos

# Pinault doit payer pour tous

Depuis l'annonce le 9 janvier des 1 178 suppressions de postes d'ici quatre ans à La Redoute, la colère est montée d'un cran. Dans les ateliers comme à la Martinoire de Wattrelos, il y a beaucoup de discussions car l'inquiétude est largement partagée par tous. Des débrayages ont été organisés dans plusieurs secteurs.

Lundi 20 janvier, le secteur de Tourcoing 2, dont le transfert a été annoncé à 35 km, a débrayé toute la matinée. Une centaine de salariés ont été rejoints par d'autres de la Martinoire. C'est en covoiturage qu'ils sont allés au siège à Roubaix et ont investi à plus de 350 la première réunion de négociation entre syndicats et direction, clôturant ainsi la réunion.

Cette réunion se voulait la première d'une longue liste prévue par la direction. Tout le planning est ainsi organisé pour saucissonner les différents secteurs ou les différentes situations personnelles des salariés.

Mais, surtout, rien n'était prévu dans ce planning pour discuter des garanties pour ceux qui resteraient après le plan social. Vendredi 24 janvier, sous la pression d'un débrayage, prévu si la situation n'évoluait pas, la direction a reculé : elle a reconnu que la question des garanties pour ceux qui restent devait être discutée lors des négociations. Bien sûr, cela reste pour l'instant vide de contenu, mais c'est reconnaître que les travailleurs ont raison de réclamer des garanties pour tous.

### • Aubry

## La voix de son maître

Pour le match LOSC-Rennes du 24 janvier, Martine Aubry savait que des salariés voulaient venir au match, le club de Rennes étant la propriété de Pinault. Elle avait promis de donner cinquante places et la possibilité de déployer une banderole. Aubry aurait, paraît-il, proposé « une petite banderole » avec comme



Depuis lundi, en plus du « zéro licenciement », d'autres revendications sont discutées dans les ateliers et les bureaux. Ce qui ressort, c'est l'idée des « 100 000 euros pour tous », aussi bien pour ceux qui

partiraient que pour ceux qui resteraient et qui pourraient toucher cette somme en cas de défaillance des repreneurs. Tant qu'il est le propriétaire de La Redoute, le milliardaire Pinault a largement de quoi

garantir cette revendication. Bien sûr, 100 000 euros ne remplaceront pas un emploi. Mais c'est bien plus que ce que la direction propose actuellement. 100 000 euros, c'est ce qu'il faudrait pour voir venir avec le chômage.

Vendredi 24 janvier, plus d'une centaine de travailleurs ont distribué un tract devant le Grand-Stade, où jouaient le LOSC de Lille et l'équipe de Rennes, propriété de Pinault. L'accueil a été très chaleureux, beaucoup de supporters approuvaient le mouvement. Et mardi 28 la pluie n'a pas empêché plus de 500 travailleurs de La Redoute de manifester avec dynamisme à Lille, pour crier leur colère et montrer leur volonté de ne pas se laisser faire.

Correspondant LO

### • Stora Enso – Corbehem (Pas-de-Calais)

## Contre la fermeture

Stora Enso est l'un des plus grands groupes mondiaux d'exploitation forestière et de fabrication de papier. Mais les papeteries sont soi-disant en surcapacité.

Comme il n'est pas question de réduire un tant soit peu les profits, Stora licencie 2 500 travailleurs en Europe et ferme des usines, comme celle de Corbehem qui fabrique du papier pour les magazines. En 2006 déjà, 450 emplois avaient été supprimés. En 2014, Stora veut fermer et licencier les 350 travailleurs restants.

Pendant deux ans, Stora a prétendu chercher un repreneur. Mais c'était une comédie : pas question de laisser se créer un concurrent ! Mieux vaut réduire la production de papier pour augmenter les prix... et les bénéfices. Montebourg a aidé à sa façon, en déclarant en avril 2013 que trois repreneurs sérieux avaient été identifiés.

Le 21 janvier, Stora a annoncé la fin de l'usine, et une semaine après l'arrêt de l'énorme et unique machine, de la taille d'un terrain de football, qui produit le papier. Le patron

déclare que les « travailleurs ne sont plus en mesure moralement d'être à leur poste » ! Il leur demande de continuer à venir près de la machine arrêtée... pour rien, en attendant le plan de sauvegarde de l'emploi, c'est-à-dire de licenciements. Et s'il suggère de ne plus venir la nuit ni le week-end, ce n'est pas parce que la production est arrêtée, mais pour verser moins de salaire.

Beaucoup de salariés ont commencé par se dire écorchés et découragés. Comme l'a affirmé une ouvrière, « on n'aura rien si on ne se bat pas ». Bien sûr, tous ont l'impression d'être le dos au mur. Mais désormais plus des trois quarts des salariés de l'usine participent aux assemblées générales et aux manifestations, discutant de l'organisation et des revendications.

Tous ont été sensibles au soutien de délégations d'autres entreprises, comme Renault Douai, tout proche, ou bien La Redoute, où 1 200 travailleurs sont aussi menacés de licenciement.

Correspondant LO

### • CHS – Cadillac (Gironde)

## La mobilisation continue

Depuis mardi 14 janvier, suite à l'agression de leur collègue le 31 décembre, le personnel de l'Unité des malades difficiles (UMD) de l'hôpital de Cadillac ne lâchent rien et continuent leur mouvement. Ils réclament le départ du médecin-chef de pôle, le retour aux effectifs de quatre infirmiers plus un aide-soignant pour 19 patients, et le renforcement du rôle et des effectifs des aides-soignants.

La direction a eu beau menacer, faire venir un huissier pour tenter d'intimider les agents, puis promettre que la question des effectifs allait être discutée, les salariés occupent toujours les grilles de l'UMD. Ils se sont

organisés pour être plus d'une dizaine en permanence à faire barrage. Et, lors des assemblées générales, ils se retrouvent de 70 à plus de 90 agents pour décider des suites de leur mouvement.

Pour l'heure, rien de clair n'est décidé concernant le chef de pôle qui, par son arrogance, a cristallisé la colère sur lui. La question du passage à cinq par équipe, comme auparavant, est promise mais pas réalisée et chacun craint que les effectifs supplémentaires mis sur l'UMD, s'ils sont réellement mis, ne soient pris sur le personnel des autres services, déjà en sous-effectif. Quant aux aides-soignants, la question est carrément remise à une date ultérieure.

Dans le reste de l'hôpital, la lutte du personnel de l'UMD fait discuter. Chacun sait que le problème du sous-effectif et des risques encourus est le problème de tout le personnel. Comme le dit un ouvrier des ateliers : « Si eux bougent, pourquoi ne pas en profiter pour revendiquer nous aussi ? »

La direction a fini par promettre ce qu'elle déclarait elle-même impossible à réaliser quelques semaines avant. Mais, pour que ces promesses puissent se concrétiser, le personnel de l'UMD a bien l'intention de continuer à se faire entendre.

Correspondant LO

### • Cargill – Redon (Ille-et-Vilaine)

## Débrayage pour les emplois et les salaires

Alors que le groupe Cargill, géant américain de l'agroalimentaire, vient d'annoncer une flambée de ses bénéfices (+36 %), une nouvelle attaque contre les salariés du site de Redon

se profile. Prétendant augmenter la compétitivité de l'usine de pectine, le directeur voudrait supprimer cinq postes et faire passer un atelier de 6x4 en 3x8, faisant perdre au passage aux

salariés concernés les primes de week-end, soit 450 euros par mois.

Des débrayages ont commencé lundi 20 janvier, et ça n'est sans doute pas fini.

Correspondant LO

### • Snecma – Villaroche (Seine-et-Marne)

## Grève contre des sanctions

À la Snecma Villaroche, un atelier de réparations moteurs, anciennement rattaché à Snecma services Saint-Quentin-en-Yvelines, est en grève depuis le vendredi 17 janvier. La totalité de la trentaine de salariés a cessé le travail pour s'opposer à une procédure disciplinaire envers deux chefs du secteur, l'un des deux étant menacé de licenciement. Ce que la direction leur reproche au fond, c'est d'avoir été trop arrangeants avec les ouvriers.

C'est un atelier où les heures réelles effectuées pour pouvoir sortir les moteurs à temps varient énormément. Or il y a un logiciel de gestion des horaires sur l'ensemble des usines Snecma, appelé Gestor, aux règles contraignantes et compliquées. Alors, dans cet atelier comme ailleurs, les salariés qui rentrent eux-mêmes leurs heures et les chefs qui les valident doivent se livrer à des acrobaties arithmétiques. Mais

la direction, alors que le travail sort correctement, accuse les chefs de n'avoir pas respecté scrupuleusement la procédure, ce que les grévistes ont dénoncé par leur slogan « Avec Gestor, cherche pas, t'as tort ».

Ce qu'elle veut en réalité, c'est sanctionner fort pour que ça serve d'exemple à la Snecma : cela vise, non pas les chefs, mais tous les salariés.

Dans tous les centres Snecma et les filiales, la direction

veut imposer un tour de vis supplémentaire. Il y a peu, à l'usine de Corbeil, c'est un jeune travailleur qui a été licencié pour un simple petit accrochage verbal avec un chef, lequel avait pourtant une bien mauvaise réputation.

Conscients que tous sont concernés, les grévistes ne sont pas restés enfermés dans leur secteur. Ils se sont adressés aux 5 000 autres travailleurs du centre en allant tous ensemble distribuer un tract devant le restaurant.

Après plus d'une semaine de grève, la direction était toujours aussi arrogante. Mardi 28, à l'appel des grévistes, plus de 150 travailleurs de l'équipe du matin ont débrayé en solidarité. Entourés

de leurs camarades, les grévistes sont allés dire au directeur de l'usine ce qu'ils pensaient de ces méthodes. Ce dernier n'avait pas l'air très à son aise devant les sifflets, les huées et les « menteur ! » qui volaient autour de lui.

Finalement, la direction renonce au licenciement, mais elle annonce une mutation avec dégradation et une mise à pied. Les grévistes eux continuent, pour le paiement des heures de grève.

Les débrayages de ce mardi montrent qu'en tenant tête à la direction pendant près de deux semaines ils ont gagné la solidarité d'autres travailleurs de l'usine.

Correspondant LO

### • Saint-Rémy-de-Maurienne (Savoie)

## Les travailleuses de Spirel ne se laissent pas faire

Mardi 21 janvier, plus d'une centaine de travailleuses de l'usine Spirel de Saint-Rémy-de-Maurienne menacée de fermeture, soutenues par une cinquantaine de militants CGT de la région, ont manifesté dans Cluses et devant le siège du groupe Somfy qui s'y trouve. Arrivées devant Somfy, elles ont été accueillies par plusieurs dizaines de gendarmes mobiles, dont la plupart avaient été dissimulés depuis le matin dans une salle de l'entreprise !

Une délégation a finalement été reçue par le DRH qui, après avoir dit qu'il ne pouvait rien pour l'usine Spirel, a eu le culot d'affirmer qu'il s'engageait à regarder avec beaucoup d'attention les CV des salariés en cas de fermeture. Comme si la perspective de faire deux fois deux heures de route Saint-Rémy – Cluses pouvait être une issue pour les travailleuses. Il faut savoir que ces mêmes directeurs sont ceux qui œuvrent à se donner une bonne image au travers de la fondation humanitaire Somfy, « pour que les entreprises retrouvent une réelle place citoyenne dans ce modèle social que notre pays est forcé de réinventer ».

L'usine Spirel, qui fabrique des moteurs électriques, faisait

jusqu'en 2010 partie du groupe Somfy. À cette date, celui-ci a mis en œuvre un plan de restructuration, où déjà plus de la moitié des salariés de Spirel ont été licenciés et les autres cédés avec l'usine à un repreneur bien connu sur la région, le groupe Chappel. Dès lors, le

scénario était écrit d'avance : Somfy, en cédant l'usine avec les habituelles promesses d'y maintenir ses commandes de production, laissait le repreneur faire le sale boulot de fermeture du site. À signaler d'ailleurs que, quasiment dans le même temps, Somfy posait la première pierre d'une usine de moteurs électriques en Pologne. Très rapidement les salariés de Spirel, dont la plupart sont des femmes, s'apercevaient que le nouveau patron puisait sans vergogne dans la trésorerie (sans doute pour plus de

2 millions d'euros), ne réglait plus une partie des cotisations sociales, etc. Résultat, le sort des salariés est depuis plusieurs mois dans les mains du tribunal de commerce de Chambéry.

Depuis deux ans, les travailleuses de Spirel ont multiplié les initiatives pour ne pas se retrouver au chômage, dans une vallée, la Maurienne, qui est devenue un cimetière industriel. Somfy, devenu un géant dans la fabrication d'automatismes domestiques et industriels, avec plus d'un milliard d'euros de capitalisation, un chiffre d'affaires du même ordre, et avec 7 600 salariés dans le monde, a largement de quoi assurer leur avenir. Son président est Paul-Georges Despature, issu d'une grande famille bourgeoise du Nord, fondatrice et propriétaire de Damart. Il est classé 7<sup>e</sup> fortune française de Suisse avec 1,38 milliard !

Les travailleuses de Spirel ont toutes les raisons de s'opposer à la rapacité de ces profiteurs.

Correspondant LO



### • ArcelorMittal

## Du fric en plus, des emplois en moins

Entre 2008 et 2013, ArcelorMittal a supprimé plus de 40 000 emplois en Europe, les effectifs passant de 130 051 à 86 978 dans l'ensemble des 27 pays de l'Union.

Pendant qu'Arcelor arrêta

ses installations, les pouvoirs publics lui apportaient sur un plateau des quotas de gaz carbonique CO<sub>2</sub>... pour qu'elles puissent tourner ! Le groupe a ainsi accumulé 435 millions de tonnes de quotas de CO<sub>2</sub>, dont

il n'a utilisé que 165 millions. Il lui en reste 270 millions, qu'il peut tout à loisir revendre sur le marché, ce qui représente un cadeau de 808 millions au cours actuel de la tonne de CO<sub>2</sub>.

Cet argent pourrait servir

aux dizaines de milliers de travailleurs qui ont perdu leur emploi, mais il ira dans les poches du numéro un mondial de l'acier.

En pure perte.

E. H.

### • SNCF

## Débrayages à Paris Saint-Lazare

Mardi 21 janvier à 21 h, un conducteur de train était physiquement agressé par un voyageur. La réaction a été rapide : le lendemain, ses collègues conducteurs et aussi contrôleurs cessaient le travail : « On veut exprimer notre solidarité vis-à-vis du collègue agressé et face à l'attitude de la direction. »

Les incidents et les incivilités se multiplient et les cheminots en ont ras le bol de l'inaction de la direction, qui se défait de ses responsabilités, parfois même sur les victimes de ces agressions, alors qu'elle est pourtant largement responsable du climat d'insécurité que subissent les cheminots.

Faute d'avoir engagé à temps les travaux de rénovation, la gare, qui accueille chaque jour 450 000 voyageurs, est à nouveau un immense chantier. Entre les installations vétustes, les travaux de voie, les suppressions de trains faute de rames et les pannes faute de pièces détachées, les usagers sont poussés à bout, et ce sont les cheminots du rang qui se retrouvent en première ligne.

À tout cela s'ajoutent les attitudes hautaines du directeur d'établissement, qui ne manque pas de mettre de l'huile sur le feu. Tête de liste de droite aux municipales dans une commune huppée de la banlieue, il ne cache pas son mépris pour les travailleurs du rang. C'est aussi un ras-le-bol à son encontre qu'ont exprimé les cheminots en arrêtant le travail.

Face à cette réaction, la direction a pris quelques engagements : les conducteurs dans les points de retournement (les terminus de lignes) devront être accompagnés, la gare va connaître une période dite de tolérance zéro sur les incivilités, comme la consommation de tabac.

Les cheminots ont ainsi obligé la direction à reconnaître ses insuffisances dans la nécessaire protection des salariés dans leurs activités. Ils retiennent qu'ils peuvent ensemble se faire entendre.

Correspondant LO

### • Mory Ducros – Rhône-Alpes

# Fermetures et licenciements, avec le soutien du gouvernement

Le tribunal de commerce décidera le 31 janvier, probablement, d'accepter le repreneur Arcole industries, principal actionnaire de Mory Ducros, qui avait déjà supprimé 700 emplois en 2012 lors de la création de l'entreprise par la fusion de Ducros express (ex-DHL France) et Mory, et qui l'a mise en faillite.

Son offre de reprise est la seule « globale », mais avec seulement 2 210 emplois conservés sur plus de 5 000, sans compter les 2 000 sous-traitants. Sur 85 agences, 50 seulement resteraient. Arcole a annoncé son plan le 23 janvier, lors d'un comité d'entreprise, en prétendant avoir fait un gros effort puisqu'au départ il prévoyait de garder 43 agences et 1 900 salariés ! Les salariés licenciés recevraient chacun 7 000 euros d'indemnité supra-légale, ce qu'ils jugent nettement insuffisant. Cette annonce a suscité la colère de travailleurs, qui ont alors envahi le comité d'entreprise.

Dans la région Rhône-Alpes, l'agence d'Annecy (26 salariés) serait fermée et celle de Chambéry passerait de 25 à 18 salariés. Et, pour la

banlieue lyonnaise, l'agence de Vénissieux (168 salariés) fermerait. Celle de Saint-Priest serait maintenue, mais avec seulement 57 salariés sur plus de 100 actuellement. Les travailleurs se doutaient qu'une des deux agences, très proches, disparaîtrait, mais ne pensaient pas que la deuxième serait réduite de moitié. Dans ces conditions, on se demande où la direction compte effectuer les 27 reclassements promis pour Vénissieux.

C'est ce projet que le gouvernement soutient, en prêtant 17,5 millions d'euros à Arcole et en promettant aux licenciés 500 propositions d'emplois dans des entreprises publiques comme La Poste ou la RATP. Des patrons du transport routier auraient également promis d'aider 1 000 salariés à



retrouver un emploi au moyen d'une « bourse d'emplois dédiée ». Les futurs licenciés, bien sûr, n'en croient pas un mot, d'autant que les professionnels du transport routier se montrent très sceptiques sur ces possibilités. Les seuls à se montrer optimistes sont le préfet de la région Rhône-Alpes... et Montebourg.

Ne manquant pas de culot, le futur repreneur menace de tout abandonner en cas de protestation des travailleurs, sous

prétexte que cela menacerait l'entreprise ! Cela n'a pas empêché les travailleurs de Vénissieux et Saint-Priest de faire grève et bloquer leurs sites les 11, 12 et 13 janvier, car ils n'ont aucune confiance dans Arcole. Après avoir vécu des cessions successives, avec chaque fois des emplois supprimés, ils n'ont aucune illusion sur ce qui les attend, mais veulent pouvoir « partir dignement » et en ayant de quoi vivre.

Correspondant LO

### • Nestlé – Beauvais

# Des attaques qui appellent une riposte

Les quelque 500 salariés de l'usine Nestlé de Beauvais produisent des crèmes glacées et des plats cuisinés surgelés. Profitant de l'affaire de la viande de cheval, Nestlé a précipité la suppression de cette deuxième activité, qui était prévue en fait depuis longtemps, et a annoncé en octobre 2013 un énième plan de suppression de 160 emplois, avec des départs anticipés à partir de 57 ans.

Dans le plan précédent, près de 150 salariés étaient partis avec une prime de 12 000 euros et une rente mensuelle de 80 % du salaire jusqu'à leur retraite. Tout le monde s'attendait donc aux mêmes conditions.

Tout le monde, sauf Nestlé. Cette multinationale aux 500 usines et 300 000 salariés dans le monde, qui achète ou construit une usine chaque semaine, jongle avec les dizaines de milliards (12 milliards d'euros de résultat en 2012). Dorénavant, elle ne veut plus accorder des conditions correctes de

départ à Beauvais, au prétexte que « la poule aux œufs d'or, c'est fini » : rayée la prime de 12 000 euros, rognée la rente mensuelle de 80 % qui descendrait à 70 % au bout de trois ans !

Et ce n'est pas tout. Plusieurs dizaines de salariés travaillent de nuit depuis toujours, en particulier dans la nuit de dimanche à lundi, avec des primes allant de 200 à 800 euros mensuels. Eh bien Nestlé les supprime en grande partie, ne compensant les pertes que partiellement et pendant deux ans maximum.

Des « experts » étudient la

possibilité de supprimer des postes de travail sur des lignes déjà saturées, et chronométrent les temps de pause-toilettes. La direction veut intégrer dans le temps de travail vingt minutes de pause, de manière à réduire artificiellement la journée de travail... ce qui aurait pour effet de faire perdre plusieurs jours de congés aux salariés. Elle ajoute à cela l'obligation de travailler pendant dix semaines six jours sur sept. Or, actuellement, les samedis travaillés sont exclusivement au volontariat, et donc payés en heures supplémentaires. Sur la ligne Mystère, qui ne fonctionne pas la nuit, la direction veut introduire l'obligation de rester au travail le soir après 22 heures chaque fois que la production l'exigera. Enfin, elle prévoit d'interdire à partir de 2015 de prendre ses congés

pendant la première quinzaine de juillet, période la plus sujette aux pics de production. Et toutes ces menaces s'accompagnent d'un chantage clair aux licenciements.

Dans l'usine, l'accumulation de ces attaques fait l'effet d'une douche froide. « Ils sont en train de tout nous prendre », « On n'a pas travaillé pendant quarante ans pour se faire jeter dehors sans rien », « Plonger les anciens dans la misère et surexploiter ceux qui resteront, c'est pas normal », « Les jeunes qui viendront après nous, ils seront en intérim, au smic, sans prime, sans rien ! », entend-on. L'amertume est générale, mais elle s'accompagne d'une colère qui, sans être partagée par tous, est bien réelle, palpable et profonde. Nestlé mériterait qu'elle explose.

Correspondant LO

### • Clermont-Ferrand

# 300 emplois menacés

Jeudi 23 janvier, 150 salariés des groupes de presse *La Montagne* venant des centres les plus menacés, notamment ceux d'Orléans et de Nevers, ont manifesté à Clermont-Ferrand devant le siège social. Ils se sont retrouvés devant des grilles fermées et face à de nombreux CRS barrant l'entrée de l'immeuble.

Dans la soirée du 28, deux dirigeants du centre de Saran, près d'Orléans, ont été enfermés dans leurs bureaux par le personnel en colère. Il y a de quoi : non seulement 78 postes seront supprimés, mais on leur annonce des indemnités de licenciement dérisoires de 7 500 euros.

Pendant que la direction recevait une délégation de journalistes et imprimeurs des autres journaux du groupe, dont *La République du Centre*, *L'Yonne républicaine* et *Le Journal du Centre*, une partie des 400 employés du site clermontois ont débrayé une heure.

Avec ses 2 000 salariés *La Montagne* est l'un des plus importants groupes de presse de province. Il diffuse bien au-delà de l'Auvergne, sur quatorze départements. La direction veut supprimer au moins 230 emplois dans l'immédiat, chiffre pouvant monter jusqu'à près de 300. Elle prétend que ce serait à cause de la baisse des ventes sur papier au profit du numérique, et de la baisse des recettes publicitaires. Les « exigences du marché », dit encore la direction, poussent à développer de nouvelles technologies, pour être lu sur smartphones et tablettes et par l'affichage numérique.

Voilà les prétextes invoqués pour essayer de justifier la fermeture de l'imprimerie de *La République du Centre*, à Saran dans le Loiret, et les centaines de suppressions de postes, avec des départs volontaires évidemment non remplacés. C'est de cette façon que direction et actionnaires espèrent faire passer le chiffre d'affaires du numérique de 2 à 10 %, soit de 4 à 24 millions d'euros.

Ce groupe de presse dont *La Montagne* est le fleuron se porte bien. Pour maintenir et même augmenter encore les profits, la direction, au nom de la sauvegarde de l'emploi, manœuvre en réalité pour en supprimer.

Correspondant LO

### • Alcatel-Lucent – Orvault (Loire-Atlantique)

# Le PS ne manque pas d'air

Les travailleurs d'Alcatel Orvault manifestent régulièrement contre les licenciements que veut leur imposer la direction de l'entreprise. Le 15 janvier, ils ont reçu un soutien de poids : le maire PS de Nantes et un certain nombre

d'autres notables socialistes sont venus déclarer lors de leur manifestation qu'ils étaient à leur côté.

Ils ne manquent pas de culot. Le PS a aujourd'hui tous les pouvoirs d'État, il est majoritaire au Parlement

et au Sénat et s'il se montre impuissant à empêcher les licenciements dans un groupe capitaliste qui vient de voir son action grimper de 234 % en un an, c'est parce qu'il a décidé que sa priorité c'était l'enrichissement des

actionnaires.

Aux travailleurs, les bonnes paroles ; aux possédants les milliards ! Les salariés d'Alcatel ne sont pas d'accord avec ce partage des richesses.

Correspondant LO

## • PSA – Aulnay-sous-Bois

### Les anciens grévistes toujours là

La direction de PSA, par la voix de son DRH, a annoncé fièrement dans la presse que 90% des salariés de PSA Aulnay étaient reclassés. La réalité est tout autre, mais la direction n'est plus à un mensonge près.

Samedi 25 janvier, un rendez-vous avait été donné à l'occasion de l'anniversaire du démarrage de la grève. Plus de 120 anciens grévistes étaient présents, réunis autour d'un repas fraternel, dans la joie et la bonne humeur. Les anciens grévistes en ont aussi profité pour faire le bilan de la situation.

Plus de 1 200 salariés ont

quitté le groupe PSA avant le 31 décembre 2013 avec une simple promesse d'embauche ou un CDD, pour bénéficier des primes très légèrement avantageuses. Aujourd'hui, des centaines d'entre eux sont déjà à Pôle emploi. D'ailleurs, c'est le cas pour l'écrasante majorité des anciens grévistes qui se retrouvaient ce samedi. Pour la dizaine d'entre eux encore à l'usine, qui demandent une mutation dans une autre usine du groupe, la direction bloque leur dossier.

Sur les 1 500 reclassements en interne promis au moment de l'annonce de la fermeture d'Aulnay, seuls

1 000 ont été réalisés. Quant aux 1 500 emplois promis au titre de la réindustrialisation, ils se réduisent à presque rien. Seuls 16 salariés ont trouvé un emploi dans ce cadre. 300 emplois à la SNCF, à la RATP et à ADP étaient censés être réservés pour ceux d'Aulnay. Seulement 60 salariés ont été acceptés dans ces entreprises.

Aujourd'hui, il reste donc 400 salariés à l'usine, dont la majorité ont plus de 50 ans. S'ils ne trouvent pas de solution, ils recevront leur lettre de licenciement début avril.

La fermeture d'Aulnay et le plan de licenciements de la direction représentent une



vraie catastrophe. Et l'État, qui n'a jamais marchandé son soutien à la famille Peugeot, s'appête à verser un milliard d'argent public dans les caisses de PSA.

Il est inacceptable que les salariés se retrouvent à Pôle emploi et que ceux qui

demandent une mutation ne l'obtiennent pas. Les anciens grévistes ne sont pas prêts à se laisser faire. Leur assemblée a donc décidé, à l'unanimité, de reprendre le chemin des actions pour interpellier les pouvoirs publics.

Correspondant LO

## • PSA – Poissy

### Ça tire sur la corde

À Peugeot Poissy, l'usine fonctionne jusqu'à présent avec deux lignes de production: l'une qui fabrique la 208 sur deux équipes, l'autre qui fabrique la C3 et la DS3 sur trois équipes.

Depuis l'arrêt de la production de la C3 à Aulnay, les heures supplémentaires se sont multipliées, et dans une mesure plus grande encore depuis début janvier: samedis obligatoires, heures supplémentaires plusieurs fois par semaine.

L'équipe de nuit, qui finit sa semaine le samedi matin, a même dû revenir le dimanche soir suivant au lieu du lundi soir, à plusieurs reprises.

Jeudi 30 janvier, la direction doit annoncer l'arrêt d'une équipe sur la chaîne de la 208. Elle invoque la baisse des ventes de ce modèle et prétexte qu'elle veut faire éviter le chômage technique à ses salariés. Au total, 684 postes doivent être supprimés et, dans un premier temps, cela se fera en mettant

à la porte en priorité les intérimaires. La direction parle déjà d'un sureffectif de 250 travailleurs parmi les professionnels.

Dans certains secteurs, comme l'emboutissage, elle a d'ores et déjà annoncé pour début février un système de chômage tournant entre les ouvriers. De plus, elle exige de ceux qui seront en période de chômage qu'ils restent joignables, au cas où on aurait besoin d'eux à l'usine!

Ses plans ne s'arrêtent pas

là. Son objectif est de passer en monoflux, c'est-à-dire de ne plus fabriquer les trois modèles qu'avec une seule ligne.

Toutes ces annonces arrivent quelques mois à peine après l'accord de compétitivité qui était censé, selon la direction, garantir l'avenir du site. Pour bien des travailleurs, cela montre une fois de plus qu'il n'y a aucune confiance à accorder à ces gens-là.

Au milieu d'un climat plutôt à l'inquiétude, une quarantaine

de travailleurs d'une équipe se sont réunis la semaine dernière pendant une pause, à l'appel de militants syndicaux. C'était là, pour les présents, une façon de manifester leur désapprobation et d'affirmer que c'est tous ensemble qu'on pourra s'opposer à la politique de la direction.

Répartir le travail entre tous en gardant les deux lignes, sans suppressions de postes, est une nécessité, et c'est l'intérêt de tous les travailleurs.

Correspondant LO

## • Toyota – Onnaing (Nord)

### Une direction à l'offensive

Depuis des mois, les conditions de travail se dégradent. Il y a un an, la direction de l'usine a supprimé l'équipe de nuit, avec pour objectif de produire plus en deux équipes qu'en trois, avec moins d'ouvriers.

Il y a aussi près de 300 intérimaires de moins, alors que 852 voitures sont produites par jour, contre 792 l'année dernière. Les heures supplémentaires en fin de poste sont quasi quotidiennes et il n'y a pas un mois sans qu'au moins deux samedis matin soient travaillés.

La prime d'intéressement, payée en quatre tranches, et qui était au total de 3 280 euros brut en 2012, est tombée à 2 320 euros brut en 2013. Les salaires n'ont été revalorisés que de 0,7% au 1er janvier 2014, avec quelques saupoudrages de mesures individuelles. Des miettes, alors que le groupe Toyota a annoncé le

doublément de son bénéfice, avec 9 milliards d'euros... en seulement six mois!

La subrogation, qui permettait la garantie d'un salaire mensuel constant en cas d'arrêt maladie ou d'accident, sera supprimée en avril prochain. La direction espère sans doute y gagner un ou deux postes de secrétaires gérant les dossiers avec les CPAM, et compte sur les gênes financières que cela occasionnera chez les travailleurs pour faire pression contre les arrêts de travail.

Les congés 2014 ne sont toujours pas annoncés. Toyota cherche à tout prix à limiter le nombre de congés collectifs,

pour pouvoir produire plus avec moins de salariés. Cependant, une majorité de délégués du personnel s'opposent à la direction pour revendiquer dix jours d'arrêt consécutifs entre Noël 2014 et le nouvel an 2015. La direction se venge en essayant de dresser une partie des travailleurs contre ces délégués. Les pressions et les sanctions individuelles se multiplient.

Le mécontentement s'accumule et début janvier, à l'appel de la CGT, 130 salariés du matin et 140 du soir ont participé à des assemblées pendant les pauses repas. Ce n'est pas rien, compte tenu des pressions et du climat dans l'usine.

Face à l'offensive de la direction, il est nécessaire que les travailleurs préparent leur défense.

Correspondant LO

## • Minakem – Dunkerque

### En grève contre un licenciement

Minakem à Dunkerque est un gros sous-traitant international produisant des principes actifs de médicaments pour les trusts de la pharmacie. Jeudi 23 janvier, les opérateurs de l'usine se sont mis en grève contre le licenciement d'un de leurs camarades, accusé d'avoir enlevé trop tôt son masque dans une zone stérile, alors que la production était terminée.

Ces faits datent du 6 décembre et, pendant un mois et demi, ce travailleur présumé si dangereux a continué à travailler, jusqu'à son licenciement. Le motif invoqué n'est donc qu'un prétexte contre un ouvrier syndiqué à la CGT, avec treize

ans d'ancienneté, « qui gêne et qui ose dire tout haut ce que pensent les collègues », qui exprime ouvertement son opposition à la politique patronale de remise en cause des acquis et de compression des salaires. À travers lui, c'est la dignité et l'avenir des 171 travailleurs de l'usine qui est en jeu.

Lundi 27 janvier, la direction refusait toujours la réintégration du camarade. Elle parlait de transaction financière et disait pouvoir lui trouver un travail ailleurs. Mais le seul travail que les travailleurs veulent pour Gregory, c'est celui qu'il avait. La grève continue.

Correspondant LO

## • Espagne : à Madrid, retrait de la réforme sur la santé

# Un encouragement pour ceux qui disent non

Lundi 27 janvier, Ignacio Gonzalez, le président du gouvernement de Madrid dirigé par le Parti populaire (PP), a annoncé qu'il renonçait à son plan de privatisation des six hôpitaux publics de Madrid. Le plan avait déjà fait l'objet d'une décision juridique du tribunal superior de justice de Madrid qui avait suspendu son application.

La nouvelle décision du même tribunal de prolonger cette suspension a conduit les dirigeants du Parti populaire à abandonner purement et simplement le projet. Celui-ci avait suscité plusieurs mobilisations parmi le personnel du secteur hospitalier et les patients, qui considéraient cette réforme comme un drame pas en arrière.

Ces décisions ont été ressenties comme un succès par tous ceux qui, depuis plusieurs mois, luttent à Madrid contre ce projet. Et aussi par tous ceux et toutes celles qui, dans les diverses régions, ont rejeté et rejettent des projets semblables. Ces mobilisations, désignées sous le nom de « vague blanche », avaient en effet entraîné (et entraînent toujours) des milliers de personnes des classes populaires, de larges secteurs du personnel de santé ainsi que de nombreuses autorités du monde médical et des responsables du secteur hospitalier. L'affaire de Madrid était d'autant plus symbolique que la privatisation touchait six hôpitaux publics récents et réputés pour la qualité de leurs compétences dans des secteurs de pointe. La pression

a fait que des responsables du PP se sont désolidarisés de la réforme. Mais l'essentiel c'est que cette décision montre qu'il est possible d'imposer des reculs à un gouvernement qui se veut fort et inflexible. À une plus petite échelle, le recul des autorités, à Burgos, face aux mouvements de protestation de la population d'un quartier populaire, le Gamonal, a été également ressenti comme un encouragement par ceux qui ne veulent plus laisser faire. C'est par des manifestations et des affrontements musclés avec la police que les familles et les jeunes du quartier ont obtenu le retrait d'un projet de construction d'un boulevard inutile aux habitants... mais prometteur pour les marchands de béton. Les travaux entraînaient des dépenses exorbitantes imposées par une administration corrompue. La colère et la ténacité des habitants ont fait reculer les autorités au point qu'un grand nombre de poursuites judiciaires visant les manifestants ont été annulées.

Le gouvernement de Madrid ayant reculé sur sa réforme de la santé, beaucoup pensent qu'il est important maintenant que le gouvernement central annule sa réforme concernant la remise en cause du droit à l'avortement. Et il y a toutes les raisons de penser que les manifestations prévues seront amples. La situation est telle qu'elles peuvent se développer sur de nombreux terrains dans les classes populaires: contre le chômage, la précarité et la baisse générale du niveau de vie dans les secteurs les plus touchés par le chômage.

Henriette MAUTHEY

## • Goodyear – Amiens

# La fierté de s'être battus pendant sept ans

La direction de l'usine et le syndicat majoritaire CGT ont signé l'accord sur les licenciements. Les indemnités extralégales sont de 20 000 euros pour un ouvrier ayant une année d'ancienneté, 50 000 euros pour 10 à 30 ans d'ancienneté et jusqu'à 67 500 euros pour 45 ans.

En cumulant les primes légales et en intégrant au calcul le salaire maintenu pendant deux années du congé reconversion, cela fait de 53 015 euros brut pour un an d'ancienneté à 107 263 euros pour 45 ans.

Toutefois, cet exemple de calcul établi par la direction lors des négociations se base sur une rémunération mensuelle moyenne de 2 575 euros brut, ce que sont loin de gagner, même en comptant les primes d'équipe, la majorité des ouvriers de l'usine. L'accord est diversement apprécié. S'il est ressenti par beaucoup comme le soulagement de ne plus avoir une épée de Damoclès au-dessus de la tête, la situation est différente pour ceux qui sont près de la retraite et ceux qui vont devoir retrouver un emploi.

Retrouver du travail est presque mission impossible: la zone industrielle du nord d'Amiens a compté jusqu'à 30 000 ouvriers. Ils sont désormais moins de 10 000. La ville compte 14 000 chômeurs. Un

quart des salariés de la commune sont en situation de précarité (CDD, intérim).

Des 2 700 emplois que comptait l'usine il y a une dizaine d'années, il ne restera pratiquement rien, et peut-être même rien du tout. Le groupe Titan, sous-traitant de Goodyear, a dit pendant la grève vouloir reprendre une partie de l'usine. Mais qui peut savoir si ce n'était pas pour faire accepter les licenciements. Et puis, le nombre évoqué pour les réembauches est passé de 500 à 300. Après avoir promis lors de la campagne présidentielle, de faire passer une loi contre les licenciements, Montebourg se vante à présent d'avoir contribué à préserver ces quelques centaines d'emplois. Il est maintenant surnommé localement le ministre du Dégraissage productif.

Les habitants de la ville paieront cette fermeture chèrement: avec toujours plus de jeunes qui chercheront en vain du travail, avec des commerces qui périront, mais aussi

avec une hausse des impôts locaux (déjà parmi les plus élevés du pays), car c'est deux millions de taxes que perd la commune avec cette entreprise qui périclète.

Les ouvriers n'ont reçu ni l'aide du gouvernement socialiste ni même celle des secrétaires de la CGT, Bernard Thibault et Thierry Lepaon, qui ont toujours refusé les invitations de la section syndicale locale à venir sur place les soutenir. Tout ce qu'ils ont gagné, il a fallu qu'ils l'arrachent par eux-mêmes. Depuis sept ans et le premier chantage de la direction (l'acceptation de conditions de travail dégradées ou les licenciements), ils se sont battus mais de façon isolée. Ils ont régulièrement fait des débrayages et des grèves. Ils ont bloqué pendant des semaines les stocks de pneus et occupé l'usine. Ils ont gagné sept années de sursis pendant lesquelles ils ont continué à toucher un salaire. Ils ont contraint les actionnaires à verser des primes de licenciement bien supérieures au minimum légal. À cela s'ajoute la fierté de ne pas avoir courbé l'échine, d'avoir gardé la tête haute face à la morgue patronale.

Correspondant LO

Manifestation avec les travailleurs de Continental, le 31 mai 2009.



## fil rouge

### Hollande, le pape et la supplique des catholiques

À l'occasion de la visite de Hollande, des catholiques ont adressé au pape une « supplique » signée par 110 000 personnes, pour se plaindre, sans rire, de la campagne de dénigrement dont ils feraient l'objet en France, ainsi que des nombreuses atteintes « aux droits fondamentaux de la personne humaine »: mariage homosexuel, mise à jour de la loi sur l'IVG, recherches sur l'embryon humain, euthanasie,

«gender», etc.

Le pape a dû être rassuré: Hollande, manifestement touché par la grâce, lui a fait part du « respect du peuple français, impressionné, a-t-il expliqué, par la simplicité rayonnante des premiers mois de son pontificat ».

Entre la « supplique » des catholiques et l'adoration papale de Hollande, on ne sait pas qui sont les plus illuminés.

### Baptême des profits

Le ministre des Anciens combattants est venu chez

Airbus, à Colomiers, pour « baptiser » le second appareil militaire A400M reçu par l'armée française.

Décidément, après le milliard pour Dassault et son Rafale et l'appel d'offres de deux milliards lancé par l'État pour 2 300 blindés, le gouvernement est aux petits soins pour les marchands d'armes.

### À quand le léchage de bottes ?

Dans le cadre de ses fonctions en tant que chargé de l'économie sociale et solidaire

au conseil général des Hauts-de-Seine, Jean Sarkozy, le rejeton de l'ancien président, vient d'inaugurer un stand de cireurs de chaussures dans le quartier d'affaires de la Défense.

Le fils de Sarkozy est vraiment l'homme de la situation. Non qu'il ait jamais ciré ses pompes lui-même, mais visiblement parce qu'on les lui cire régulièrement pour avoir l'oreille du papa et de ses puissants amis.

### Noce de riches

Shristi, nièce du magnat de l'acier Lakshmi Mittal, s'est mariée en décembre dernier à Barcelone: 200 majordomes, 500 invités... Coût de la noce: 60 millions payés par Mittal, dont la fortune est de 12,7 milliards d'euros.

Il pleurait misère et prétendait perdre de l'argent avec les hauts-fourneaux de Florange, mais on voit qu'il n'est pas complètement fauché!